Neuchâtel - Fondée en 1738 - 202me année — Un numéro 10 centimes — No 201 (6 pages) — Mardi 27 août 1940

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile. .	20.—	10.—	5.—	1.70

ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES

14 c. *le millimètre*, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. *Etranger* 18 c. *le millimètre* (une seule insertion minimum 5.—), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

LA POLITIQUE

Les aspects de la lutte contre l'Angleterre

L'aspect que prend la lutte contre la Grande-Bretagne peut présenter actuellement quelque surprise pour ceux qui s'attendaient à un coup de main brusqué et à un gros effet de surprise de la part des puissances de l'Axe. Cette éventualité n'est d'ailleurs toujours pas exclue; mais il semble bien, à voir la manière dont se déroulent les opérations, qu'elle doive être précédée d'une phase d'activité aérienne décisive.

L'Allemagne considère aujourd'hui l'action de son aviation comme si importante, à la fois pour s'assurer la maîtrise de l'air et pour détruire les objectifs militaires ennemis, qu'un de ses experts militaires les plus connus, le général Glaise-Horstenau, pouvait écrire hier que la guerre contre la Grande-Bretagne approchait de son point culminant. Tout se passe donc comme si la période présente de lutte aérienne était si essentielle que, dans le cas d'un avantage pour le Reich, le débarquement des troupes d'infanterie en serait par la suite extrêmement simplifié.

Mais, précisément, l'Angleterre entend surtout ne pas se laisser arracher cette maîtrise de l'air. D'abord, chaque jour qui s'écoule lui permet de renforcer davantage ses moyens de défense; ensuite, si elle ne peut songer à l'offensive, elle est à même pour l'instant de rendre coup pour coup et aux bombardements de Londres d'opposer aussitôt les raids de ses propres appareils au-dessus de Berlin. La situation peut donc se prolonger, de cette manière, beaucoup plus longtemps qu'il n'avait été généralement prévu.

Il est vrai que les puissances de l'Axe, pour porter pièce à l'adversaire, usent parallèlement à l'activité aérienne d'autres moyens encore. L'un de ceux-ci est le blocus, renouvelé de Napoléon et qui ne permet plus pratiquement à aucun pays neutre d'Europe de commercer avec l'Angleterre. Mais ce blocus n'est lui-même qu'une réplique de celui qu'a décrété la Grande-Bretagne contre le continent et qui, grâce à la supériorité navale qu'elle détient toujours, lui permet d'empêcher toute livraison extracontinentale à l'Europe. Là encore, les adversaires semblent disposer, l'un et l'autre, de moyens d'efficacité égale.

C'est sans doute une des raisons pour lesquelles l'Axe a décidé de porter son effort non seulement contre la métropole britannique mais contre l'empire lui-même. Et l'Italie paraît bien avoir été chargée de jouer ce rôle aux points qui semblent les plus vulnérables. En tout cas, la prise de la Somalie anglaise par les forces de la Péninsule ressortit à ce genre d'opérations. A Londres, on argue qu'un recul comme celui de l'Afrique orientale ne saurait avoir beaucoup d'importance. En soi peut-être pas. Mais, à se répéter, de telles défaites pourraient bien finir par ébranler la construction britannique mondiale, déjà beaucoup plus fragile actuellement qu'elle n'était autrefois.

Tels sont, à cette heure, quelques-uns des caractères que revêt la guerre menée par les puissances totalitaires contre la nation britannique. Le moins qu'on puisse dire est que cette lutte n'est pas d'un aspect aussi simple qu'on l'avait peut-être pensé de part et d'autre et que beaucoup de neutres se l'imaginaient aussi, après la rapide défaite de la France.

R. Br.

LES RAIDS ALLEMANDS CONTINUENT

Violents combats aériens au-dessus du comté de Kent

Et l'Angleterre, ripostant au dernier bombardement de Londres, envoie pour la première fois ses avions sur Berlin

BERLIN, 26. — L'agence D.N.B. communique :

Le comté de Kent fut aujourd'hui le théâtre d'un violent combat aérien entre chasseurs allemands et britanniques, pendant que les avions de combat allemands bombardaient les aérodromes. La D. C. A. est inefficace. Ci et là on voit encore un ballon de barrage, mais les aviateurs allemands ne se trouvent aucunement gênés.

Selon les informations parvenues jusqu'à présent, une série d'appareils britanniques sont tombés au-dessus de Deal, Folkestone, Canterbury, Cambridge et au-dessus de la Manche. Les pertes signalées jusqu'à maintenant pour les Anglais, sans compter le résultat final des combats encore en cours, sont de 10 contre 2. Ce chiffre, qui était auparavant de 8 contre 2, a donc augmenté en faveur des aviateurs allemands.

Nouvelle alerte à Londres

LONDRES, 26 (Reuter). — L'alerte a été donnée à Londres lundi après-midi.

Deux grandes formations ont tenté d'atteindre la capitale

LONDRES, 26 (Reuter). — On apprend que deux grandes formations ont tenté infructueusement d'atteindre Londres cet après-midi. Pendant dix minutes, un formidable combat se déroula au-dessus des nuages. Les appareils n'étaient visibles pour quelques secondes que lorsqu'ils passaient entre les nuages.

La défense antiaérienne à Londres a fait ses preuves

LONDRES, 26. — Le «Daily Mail», dans un éditorial consacré à la défense antiaérienne de Londres, écrit que celle-ci a excellemment fait ses preuves lors des récents raids. Les blessés furent très rapidement hospitalisés et les foyers d'incendie aussitôt circonscrits.

Le « Daily Express » écrit que la population demande toujours plus instamment que l'aviation britannique bombarde enfin Berlin. Il est de la plus haute importance que le gouvernement ne se laisse pas détourner de ses plans. Son devoir est de gagner la guerre aussi rapidement que possible. Le journal escompte beaucoup des attaques déclenchées sur les raffineries de pétrole allemandes.

Des attaques ont eu lieu contre 38 localités anglaises

BERLIN, 26 (D.N.B.). — On annonce ultérieurement que pendant la nuit du 25 août, à côté des attaques déjà mentionnées, d'autres attaques aériennes allemandes ont eu lieu contre des aérodromes, des installations de port, des usines d'armement, des batteries de D.C.A. dans 38 localités d'Angleterre.

Au cours de la journée du 25 août, taqué des installations de défense à Birmingham. Tous les avions allemands sont rentrés.

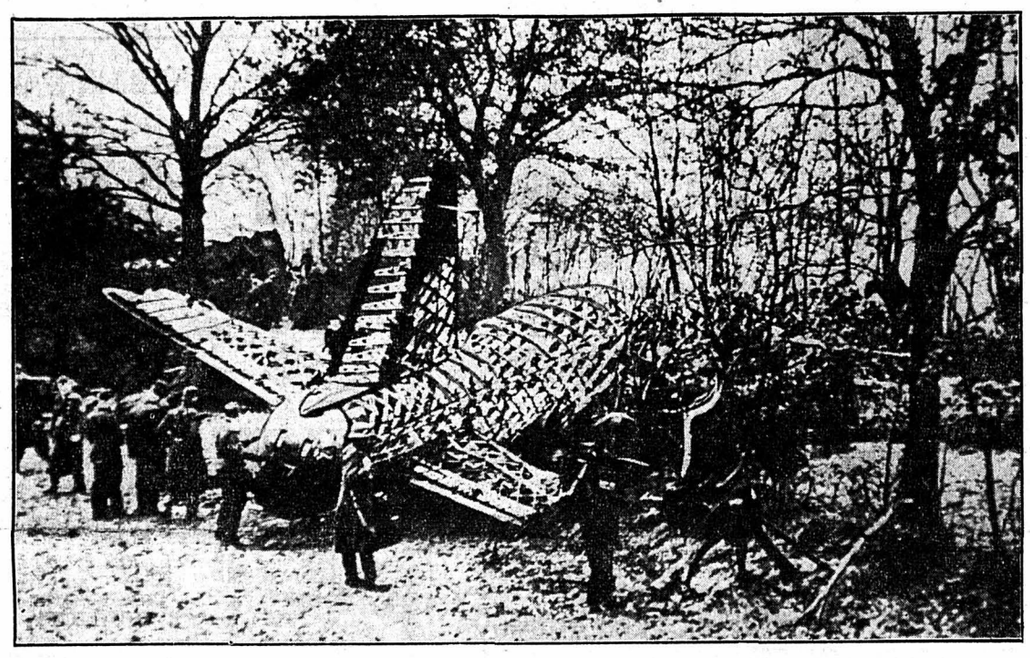

Voici, gisant en Allemagne du Nord, la carcasse d'un bombardier anglais « Vickers-Wellington », lequel, touché par la défense antiaérienne s'est abattu en flammes dans cette forêt.

Birmingham attaqué par 70 appareils

BERLIN, 26. — L'agence D.N.B. apprend encore au sujet des attaques aériennes allemandes contre l'Angleterre au cours de la nuit dernière que 60 à 70 appareils allemands « Ju 88/1940 », chargés chacun de 1000 kg. de bombes, ont atteint les avions de combat allemands ont attaqué avec succès l'aérodrome de Warmwell, près de Portland. Les combats aériens qui se sont engagés à cette occasion, ainsi qu'en d'autres endroits, ont donné la preuve de la supériorité des appareils allemands et de la valeur des pilotes allemands.

(Voir la suite en dernières dépêches)

Les obsèques de M. Obrecht à Soleure

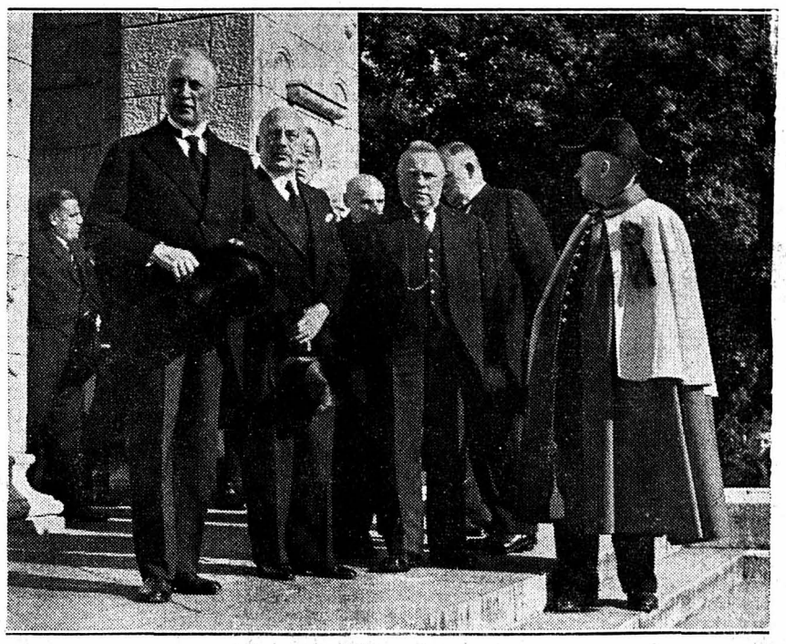

La ville de Soleure a fait samedi ses derniers adieux à son concitoyen l'ancien conseiller fédéral Obrecht. Après la cérémonie religieuse, les plus hauts représentants du pays sont réunis devant l'église de Soleure. On reconnaît de gauche à droite : MM. Baumann, Wetter, Minger et Stampfli, conseillers fédéraux.

La réforme des jeunes esprits en France

L'école primaire doit être conçue avec un complément artisanal

Et l'Université doit être décentralisée

écrit le maréchal Pétain

Le maréchal Pétain, que les problèmes d'éducation nationale ont toujours vivement intéressé, a adressé à la « Revue des Deux-Mondes » des pages destinées à tous les Français et dans lesquelles il évoque la réforme de l'éducation nationale.

Nous réorganiserons l'école primaire, écrit le maréchal Pétain. *Elle continuera, comme par le passé, cela va sans dire, à enseigner le français, les éléments mathématiques, de l'histoire et de la géographie, mais cela dans un programme simplifié, dépouillé du caractère symbolique et théorique qui le détournait des besoins véritables. Par contre, une place beaucoup plus grande sera faite aux travaux manuels, dont la valeur éducative a été trop méconnue.*

L'école primaire ainsi conçue, avec son complément artisanal, se substituera à l'idéal encyclopédique de l'homme abstrait, conçu par des citadins et pour des citadins, et présentera un idéal beaucoup plus large de l'homme appuyé sur le sol et sur un métier déterminé. Nous donnerons aux paysans un sentiment nouveau de leur dignité.

L'école unique a été un mensonge, parmi beaucoup d'autres. C'était, sous couleur d'unité, une école de division, de luttes sociales, de destruction nationale.

Fidèle à notre pensée décentralisatrice, nous décongestionnerons l'Université de Paris pour faire de nos universités provinciales autant de puissants foyers de recherche, dont certains pourront être spécialisés, et nous n'hésiterons pas à appeler comme animateurs de nos universités des chercheurs originaux, qui auront fait leurs preuves dans telle ou telle branche de la découverte.

Le point de vue de Rome après la prise de la Somalie britannique

Pour la première fois depuis un siècle et demi l'Angleterre s'est vu ravir une de ses colonies

Le fait ne s'est pas produit depuis la guerre d'indépendance des Etats-Unis

Notre correspondant de Rome nous écrit :

La prise de Berbera et la conquête de la Somalie britannique sont à juste titre exaltées à Rome comme un très grand succès pour les armes italiennes. C'est la première fois depuis un siècle et demi que l'Angleterre se voit enlever une colonie de haute lutte au cours d'une guerre. Il faut remonter jusqu'au dix-huitième siècle, à la guerre d'indépendance des Etats-Unis pour trouver pareil exemple dans l'Histoire. Encore s'agissait-il alors d'une révolution. Ce sont surtout les Américains eux-mêmes plutôt que leurs alliés français (dont l'aide leur fut cependant indispensable) qui chassèrent les Anglais de la jeune république. La conquête de la Somalie britannique n'a donc d'équivalent que dans la prise de Minorque, enlevée par les Français en 1756, au début de la guerre de Sept ans. Tous les journaux soulignent le fait et y voient un coup très grave pour le prestige de l'invulnérabilité britannique.

Les experts militaires français et anglais considéraient l'Afrique orientale italienne comme le point le plus faible de l'Empire fasciste. Coupé de la métropole, sans communication avec la Libye, et réduit ainsi à ses seules forces, il aurait dû fatalement succomber. On comptait aussi à Londres que quatre ans ne suffiraient pas aux Italiens pour asseoir leur domination sur l'Ethiopie. Preuve en est que l'ex-négus fut envoyé récemment à Khartoum, à proximité de la frontière éthiopienne. Or, les Ethiopiens ne se sont pas révoltés, ils collaborent efficacement dans l'armée à l'avance réalisée sur tous les fronts. Aucun trouble n'a été signalé nulle part. Ces faits prouvent que les Italiens ont su organiser l'Ethiopie et y trouver des concours précieux. Laissée à elle-même, l'Afrique orientale a engagé la lutte avec mordant. Loin d'être assiégée, c'est elle qui déborde sur toutes ses frontières. Elle est même devenue assiégeante. La Somalie britannique, qui aurait dû servir de base à l'attaque contre Harrar, a été emportée en quinze jours.

UNE FOIS DE PLUS, LES ANGLAIS SE SONT LAISSÉS SURPRENDRE

Comme toujours, — on ne manque pas de le souligner à Rome, — les Anglais se sont laissés surprendre. Ils comptaient sur les troupes françaises stationnées dans la région de Djibouti. Mais l'armistice de Villa Incisa, conclu le 24 juin, neutralisa ces forces. Jusqu'au 5 août, date à laquelle débuta l'offensive italienne contre Berbera, les Anglais auraient eu cependant le temps d'amener en Somalie des effectifs en nombre considérable. L'Inde n'est pas très éloignée. Or, les Italiens n'ont trouvé devant eux qu'une vingtaine de mille hommes, troupe d'élite il est vrai, composée en majeure partie de Sikhs indiens, qui se sont battus bravement, — on le reconnaît ici, — et de Rhodésiens. Il y avait aussi des Sud-Africains, dont la reddition est interprétée à Rome comme une manifestation des sentiments antibritanniques du grand Dominion qui en globe le Transvaal et l'Orange. Enfin, un parti important de méharistes britanniques est venu mettre bas les armes à Hargeisa. Preuve que ce corps n'était pas à la hauteur de sa réputation, et — assure-t-on ici — que les populations de la Somalie britannique envisageaient sans crainte et peut-être avec faveur la perspective de la conquête italienne.

Faut-il attribuer une part de ce mécontentement à la manière dont les Anglais ont traité leur colonie ? Si l'on en croit les récits publiés en Italie, l'administration britannique aurait laissé le pays dans un état misérable. Pas de route, seulement des pistes. L'une d'entre elles, qui réunit Berbera à Zéïla, passe même si bas sur les sables du littoral qu'elle est envahie par la marée deux fois par jour, circonstance qui a considérablement gêné l'avance italienne dans cette direction. Les Anglais se contentèrent donc d'une occupation stratégique. Et la frontière, tout artificielle, dérangeait les migrations des populations normades. C'est même là l'origine directe du conflit italo-éthiopien, qui se produisit, on s'en souvient, à propos de la possession des puits de Ual-Ual.

Les Anglais avaient établi dans les Monts Golis, qui s'étendent en arc de cercle à une centaine de kilomètres au sud de Berbera, leur ligne principale de défense. Celle-ci consistait en une double rangée de barbelés, en abris pour mitrailleuses, en emplacements pour canons, et comportait un système de tranchées assez profondes reliant entre eux les fortins, lesquels utilisaient les trous et les cavernes de ces montagnes.

P.-E. BRIQUET.

(Voir la suite en cinquième page.)

J'ÉCOUTE...

Un magistrat, un homme

Il n'est personne qui n'ait rendu hommage à l'ancien conseiller fédéral Obrecht. Il le méritait entre tous. M. Minger a dit, sur sa tombe, samedi : « Son activité restera pour nous un exemple. » Au moment où disparaît cet homme qui nous a tant servi et auquel tout Suisse pourrait chaque jour, en voyant qu'il a encore de quoi vivre normalement, adresser une pensée de reconnaissance, il est bien de se promettre de retenir le simple et précieux témoignage de M. Minger.

Cet homme avait tout lâché, situations avantageuses — on en peut parler au pluriel — biens, profits, vie confortable, pour se mettre, tout entier, à la disposition du pays. Il n'a pas hésité à aller à Berne, parce que le pays avait besoin de lui à Berne. D'autres n'ont pas voulu de la plus haute magistrature de la Confédération, précisément parce qu'il fallait aller à Berne, ou... pour d'autres raisons qu'il ne nous appartient pas de juger.

Pour Hermann Obrecht, un appel du pays avait force impérative. Là, plus de calculs personnels. Il n'y avait plus qu'à marcher, et tout droit devant soi. Combien, hélas ! qui se lancent dans la carrière politique, s'en font une conception toute différente !

Un exemple. Oui, certainement, M. Minger ne pouvait mieux dire de son ancien collègue disparu. Et un très bel exemple. L'exemple d'un homme qui sacrifie tout à sa haute carrière de magistrat du pays.

Il lui a, finalement, au sens propre du mot, donné sa vie. Mais nous, grâce à lui, encore une fois, nous sommes à peu près sûrs de ne pas perdre la nôtre par la famine.

A vrai dire, de tels hommes, dans le monde politique, n'abondent pas. La perte est grande. Mais l'exemple subsiste.

FRANCHOMME.

Sous le signe de la Croix-rouge

Le 22 août, pour la première fois depuis cette guerre, un train sanitaire transportant des grands blessés français rapatriés d'Allemagne a traversé la Suisse pour être dirigé vers la France non occupée. — On voit ici une voiture de troisième classe transformée et où 16 lits ont été installés. *No. III He 1723*

AVIS

☞ Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer ; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

☞ Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse ; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration
de la
Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

A louer, dès le 24 septembre, à Maillefer, dans maison moderne bien située,

joli logement de trois chambres

bains, cuisinière électrique, chauffage par étage. Le locataire aurait la surveillance de la maison. Conditions avantageuses.

Agence Romande immobilière, place Purry 1, Neuchâtel.

A louer tout de suite

LOGEMENT

de trois pièces. Faubourg de l'Hôpital 15.

A louer en ville DEUX APPARTEMENTS de deux pièces et dépendances, remis à neuf. Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

A louer en ville, à prix avantageux, DEUX BEAUX APPARTEMENTS de quatre pièces et dépendances, bains, central. Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

Disponible dès septembre, beau logement de cinq chambres, au deuxième étage de l'immeuble

Comba-Borel 6

Pour visiter, s'adresser à Mme Paul Augsburger, de 13 h. à 15 h.

CORCELLES

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, beau logement de quatre pièces, chauffage central, jardin. Vue superbe. S'adresser à Marcel Peter, Chapelle 22, Corcelles. Téléphone 6 13 79. ★

Bevaix

A LOUER tout de suite ou pour époque à convenir, joli appartement de quatre chambres, cuisine, balcon, dépendances, lessiverie, prix modéré.

S'adresser à Nelly Robert, Bevaix

LA COUDRE

Logement de trois ou quatre chambres, jardin et dépendances, pour tout de suite ou date à convenir. Pierre Muller, Dime 50.

A louer

appartement

quatre ou cinq pièces, chauffage central, salle de bains et toutes dépendances. S'adresser Beaux-Arts 9, rez-de-chaussée. ★

A louer tout de suite ou pour époque à convenir.

APPARTEMENTS

de quatre pièces, loggia, confort, chauffage général, service de concierge. Vue. S'adresser à H. Schweingruber, 12, faubourg de l'Hôpital. Téléphone 5 26 01.

Etude BRAUEN, notaires

Hôpital 7 Tél. 5 11 95

A louer, entrée à convenir :

Passage Saint-Jean: 6 chambres, confort.
Serre: 6 chambres, confort.
Faubourg du Lac: 6 chambres.
Rateau: 6 chambres.
Cité Ouest: 5 chambres, confort.
Colombière: 4 chambres, confort.
Sablons: 4-5 chambres, confort.
Quai Godet: 4-5 chambres.
Evole: 3-5 chambres, confort.
Pourtalès: 4-5 chambres.
Seyon: 1-5 chambres.
Moulins: 1-5 chambres.
Saint-Honoré: 4 chambres.
Côte: 4 chambres.
Coq d'Inde: 3 chambres.
Champréveyres: 3 chambres, jardin.
Oratoire: 3 chambres.
Fleury: 1-3 chambres.
Temple-Neuf: 3 chambres.
Tertre: 2-3 chambres.
Fausses-Brayes: 2 chambres.
Ecluse: 1-2 chambres.
Locaux pour bureaux: Saint-Honoré.
Atelier pour peintre ou photographe.
Cave, garages, garde-meubles.
Moulins: magasin avec cave.

A louer pour le 24 septembre

A PESEUX: Rue de Neuchâtel, 2me étage de trois chambres, cuisine, salle de bains, chauffage central. Balcon avec vue, jardin potager. Service de concierge. Prix: Fr. 75. —par mois.

A CORCELLES: Dans maison familiale, premier étage de trois chambres, bains, balcon et toutes dépendances. Service de concierge. Prix: Fr. 100.— par mois, chauffage compris.

A CORMONDRÈCHE : Pignon de trois chambres remises complètement à neuf dans maison ancienne. Prix: Fr. 30.— par mois.

Pour visiter et traiter, s'adresser à Chs Dubois, Bureau de Gérances, à Peseux (téléphone 6 14 13).

ETUDE CLERC

NOTAIRES

Rue du Musée 4 - Tél. 5 14 69

IMMÉDIATEMENT :

Rue Desor : quatre chambres, bains, central.
Vieux-Châtel : cinq chambres, cuisine, chambre de bains, dépendances.
Neubourg : logements une et deux chambres.
Faubourg de l'Hôpital : quatre chambres, bain, central.
Faubourg de l'Hôpital : cinq chambres, plus une chambre indépendante, bains, central.
Faubourg de l'Hôpital : deux chambres et cuisine.
Rue Pourtalès : quatre chambres, central.
Parcs : quatre chambres, bains, central.
Quai Suchard : quatre chambres, véranda, tout confort.
Rue des Beaux-Arts : quatre chambres, central.
Rue du Musée : quatre chambres, bains, central.
Route de la Côte : magasin.
Rue Desor : garage.

24 septembre :

Rue Louis-Favre : deux chambres et cuisine.
Tertre : deux chambres, cuisine et dépendances.
Ecluse : trois chambres, tout confort

ETUDE WAVRE

NOTAIRES

Palais Rougemont - Tél. 5 10 63

A louer immédiatement ou pour époque à convenir

FAUBOURG DU CHATEAU : Six chambres, confort.
CRÊT-TACONNET: Sept chambres.
TRÉSOR: Six chambres, confort.
BEAUX-ARTS: Cinq chambres, confort.
SAINT-BLAISE: Quatre chambres.
COLOMBIER: Quatre chambres et magasin. (Peuvent être loués séparément.)
ÉVOLE: Sept chambres.
BEAUX-ARTS: Six chambres, bains et central.
RUE LOUIS-FAVRE: Trois et quatre chambres, bains et central.
CHAUDRONNIERS : Deux chambres.
AVENUE DE LA GARE: Maison de dix chambres, confort.

24 décembre

BEAUX-ARTS: Cinq chambres, confort.

Caves, garages, magasin et grands locaux industriels

A louer dès le 24 septembre (paiement du loyer dès le 24 décembre seulement),

beau logement

de quatre chambres, dépendances, tout confort, vue, chauffage général, eau chaude. Eventuellement garage. Mail 52, 1er étage. Téléphoner au 5 17 12 qui renseignera. ★

A louer à l'Evole, dès maintenant ou pour époque à convenir,

appartement soigné

de quatre pièces, cuisine, bains, chauffage central, entrée-véranda, joli jardin. — Agence Romande Immobilière, place Purry 1, Neuchâtel.

Etude Petitpierre & Hotz

Téléphone 5 31 15

Appartements à louer

Près de la gare: 2 chambres tout confort.
Parcs: 2 chambres. Vue.
Fahys: 2 chambres, prix avantageux.
Centre: 2 grandes chambres.
Rocher: 3 chambres, jardin, vue.
Côte: 3 chambres, salle de bains.
Louis-Favre: 3 chambres et chambrette.
Seyon: 3 chambres et alcôve.
Manège: 3 chambres, bains, central.
Fahys: 3 chambres, chambrette, remis à neuf.
Manège: 4 chambres, bains, central.
Port-Roulant : 4 chambres, bain, véranda, jardin, vue.
Evole: 4 chambres dans villa, tout confort.
Sablons: 4 chambres, central, jardin, terrasse.
Centre: 5 chambres, bains, central.

CHAMBRES

Chambre indépendante, central, bain. Concert 4, Baudraz.

Chambres à louer, soleil, vue, confort. Manège 6, 2me, droite.

Chambres à louer, meublées ou non. Prix raisonnable. S'adresser Ecluse 14, 1er étage, de 11 à 13 h. 30 et de 18 à 20 heures.

JOLIE CHAMBRE
bains, central, au centre. — Rue Purry 6, 2me.

Chambre indépendante, central, 30 fr. Strubé, faubourg de l'Hôpital 6. ★

Belle chambre non meublée, balcon, 1er Mars 6, 3me gauche.

PENSIONS

On cherche pour une jeune Zuricoise, fréquentant l'Ecole de commerce,

pension

dans bonne famille, comme seule pensionnaire. Bons soins et vie de famille. Adresser offres écrites à P. P. 42 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

Pour le 24 décembre, on cherche à louer

appartement

confortable, de deux ou trois chambres. Adresser offres écrites à C. F. 47 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

APPARTEMENT

de trois chambres, confort (environs de la gare). Offres écrites sous B. J. 48 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à LOUER ou à ACHETER, dans le haut de la ville, petite maison ou rez-de-chaussée de quatre ou cinq pièces. Adresser offres écrites sous H. B. 43 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

local

pour installer magasin. Offres détaillées à « Alpha » poste restante, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Jeune garçon, de la ville, 14-15 ans, est cherché comme

porteur de lait

S'adresser laiterie Debrot, Ecluse.

On cherche une

jeune fille

de 18 à 20 ans, connaissant les travaux de ménage. S'adresser à Mme Huguenin, boulangerie du Crêt, les Verrières.

On cherche

domestique

sachant faucher, pour aider aux travaux d'automne. Entrée immédiate. David Porret, Fresens (Neuchâtel).

Je cherche

jeune homme

pour aider à tous les travaux agricoles, ainsi qu'un

BERGER

Faire offres à André Tissot, Valangin (Neuchâtel).

Je cherche un

ouvrier

pour faire les moissons et les regains.

S'adresser à Chs Favre, Saint-Martin (Val-de-Ruz).

On cherche un

JEUNE HOMME

pour les travaux de la campagne, ainsi qu'un OUVRIER pour les moissons.

Auguste Lorimier, Vilars.

On cherche jeune

Suissesse allemande

sachant coudre, comme bonne à tout faire. Bonne occasion d'apprendre la langue française avec leçons.

Adresser offres écrites à O. L. 27 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Bonne cuisinière

faisant ménage, désire place. Adresser offres écrites à B. V. 51 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, 22 ans, Suisse allemand, cherche place de

magasinier

et éventuellement de commissionnaire, dans n'importe quelle branche. Comprend un peu le français. Entrée immédiate ou à convenir. Offres à Paul Franz, café du Monument, Neuchâtel.

Jeune garçon

16 ans, cherche place facile, dans une ferme ou emploi semblable. S'adresser à Hans Küng, Herbsweg 20, Zurich 11.

PERSONNE

de 24 ans, ayant travaillé dans bureau, mais bien au courant des travaux de ménage, cherche place de servante ou autre emploi, dès le 1er octobre. — Offres à Mlle Faessler, 69, Bremgartnerstrasse, Zurich. P 2962 N

DEMANDES à ACHETER

On cherche

auto enfant

bon état. Demander l'adresse du No 52 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète

livres techniques

d'occasion: mathématiques supérieures, électrotechnique, T. S. F., physique, etc. Adresser offres écrites à L. T. 45 au bureau de la Feuille d'avis.

Livres d'école

de commerce et du gymnase, ainsi que tous autres livres sont achetés par la Librairie DUBOIS.

Je cherche

vieilles gravures

Lory, Abenli, Freudenberg, etc. Faire offres écrites sous chiffres A. B. 976 au bureau de la Feuille d'avis.

☞ **BIJOUX**

ancien or, platine
Achats à bon prix

L. MICHAUD

acheteur patenté Place Purry 1

AVIS DIVERS

Réparation
de tous systèmes de
machines à coudre

Henri WETTSTEIN
mécanicien Seyon 16-Grand'Rue 5 Tél. 5 34 24

A. Castellani

COIFFEUR - Chavannes 7

En congé militaire
ouvert tous les jours

SE RECOMMANDE

Saint-Loup

Assemblée générale
et Fête annuelle
Mercredi 4 septembre à 10 heures du matin

Correspondance à Cossonay pour la Sarraz à 8 h. 43

Tous les appareils de chauffage économiques

pour coke ou bois, se trouvent chez le spécialiste. Dans votre intérêt, venez voir le grand choix, depuis **Fr. 55.—**

Prébandier S. A.

CONSTRUCTEUR Neuchâtel
Moulins - Tél. 5 17 29

Aidez-vous

"Je porterai votre panier, Madame Dupont."

Vous aussi vous aiderez, *en prenant un billet de la* LOTERIE ROMANDE *Dans les 5 cantons romands, chaque tirage apporte une aide importante aux oeuvres de secours et d'utilité publique*

prochain tirage le 5 octobre

Le billet frs. 5.— le 1/5 fr. 1.—

225

NEUCHATEL, Faubourg du Lac 2 - Ch. post. IV. 2002

VILLÉGIATURES - PENSIONS

Les excursions du Garage Patthey

JEUDI 29 AOUT — DÉPART: 6 h. 30
LES BELLES ALPES VAUDOISES

GRYON-VILLARS

BRETAYE - LE CHAMOSSAIRE (1611 m.)
Prix jusqu'à Villars : **Fr. 14.—**
Inscriptions et renseignements au GARAGE PATTHEY Seyon 36 — Tél. 5 30 16

Cet après-midi **Tête de Ran**

Départ 13 h. 45 Prix : Fr. 2.50 par personne

GARAGE WITTWER - Tél. 5 26 68

MESDAMES, les temps actuels sont à l'économie,
UNE PERMANENTE à Fr. 10.— tout compris
garantie six mois, vous donnera entière satisfaction
FAITES UN ESSAI
M. MESSERLI, coiffeur pour dames
Sablons 28, rez-de-chaussée, Neuchâtel Tél. 5 35 06

Alcide BOICHAT

coiffeur - pédicure diplômé
Chézard et Fontaines
démobilisé
se recommande

CARTES DE VISITE
à prix avantageux
au bureau du journal

PERDUS ET TROUVÉS

Perdu samedi, à Neuchâtel-ville,

deux clés

de contact pour automobile, dans porte-clé triangulaire en cuir bleu. Le renvoyer contre récompense à Mme Blumenstein, Victoria, Grand'Rue 87, la Neuveville.

AVIS MÉDICAUX

Dr Bonhôte

recevra
tous les jeudis
de 9-12 h. et de 14-17 h.

Dr BEAU

AREUSE
DE RETOUR

Service radiologique de la ville

Docteur G. MEYER

a repris intégralement son activité

Dr G.-A. Keller

médecin - dentiste
DE RETOUR

REMERCIEMENTS

Madame Jules BOITEUX et familles, remercient toutes les personnes qui de près ou de loin ont pris part à leur douloureuse épreuve.

Lausanne,
le 26 août 1940.

CERNIER

A LOUER: trois logements de deux chambres, cuisine et dépendances, et un logement de trois chambres, cuisine et dépendances.

FONTAINEMELON

A LOUER ; un logement de trois chambres, cuisine, boiler, bains et dépendances.

S'adresser à Etude Paul-Jeanneret, notaire, à Cernier.

Une tradition de 125 ans et 4 générations de spécialistes en mécanique de précision sont à la base de la garantie de l'HERMÈS.

Hermès, la machine à écrire suisse.

AS 3053 L

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le château des araignées

par 22

J.-S. FLETCHER

Traduit de l'anglais
par Henri Demeurisse

— Ça ne fait rien, Albert-Edward Vinney ! répliqua-t-elle avec détermination. Nous autres, gens du Yorkshire, nous aimons parler carrément ! Si j'étais un détective, continua-t-elle en s'adressant à moi — je ne veux nullement dire que vous en soyez un, Monsieur ! — si j'étais un détective chargé d'approfondir cette affaire, je me mettrais en quête de Kench ! Les gens qui connaissaient Stretherdale et cette espèce de toqué de vieux lord défunt savent très bien que Kench a fait sa pelote au cours de ces vingt dernières années ! Oui, parfaitement !

— Je croyais que Kench était une perfection, dis-je en souriant, un modèle d'honnêteté en son genre.

— Son genre ! s'exclama Mme Vinney avec mépris. Et quel est son genre, je vous le demande ? Un rusé, sournois...

Je laissai Mme Vinney déblatérer contre Kench et m'en allai, me demandant si ses préventions féminines n'avaient pas, somme toute, une base sérieuse. Kench savait-il quelque chose ? Cela se pouvait. Mais j'étais persuadé que si tel était le cas, Kench ne parlerait point contre son gré.

En attendant, où se trouvait Starley ? Ma visite à la laiterie avait été infructueuse; je n'aurais pas grand'chose à relater à Garland le lendemain. Néanmoins, mes courses n'étaient pas encore terminées ce soir-là : je m'en retournais vers Edgware Road quand, soudain, j'aperçus le major Yelverton. Il marchait très vite de l'autre côté de la rue dans la direction d'où je venais; impulsivement, je fis demi-tour et le suivis sans changer de côté.

Il faisait nuit à ce moment, car je m'étais attardé chez les Vinney; mais, grâce aux nombreux lampadaires, je ne perdis pas de vue mon homme. Il traversa Paddington Green, derrière la vieille église, franchit Saint-Mary's Square, tourna le coin et s'approcha de l'immeuble dénommé Saint-Mary's Mansions ; je le vis disparaître à l'intérieur et, tout en me demandant pourquoi je m'étais donné la peine de le suivre, je revins sur mes pas et rentrai chez moi.

Garland devait passer à notre étude le lendemain matin pour être mis au courant de ce que j'avais appris. Je l'attendais de bonne heure, mais il ne vint pas. Enfin, à midi moins le quart, la sonnerie du téléphone se fit entendre ; et je reconnus la voix du détective.

— C'est vous, Mailey ? Farbrake est là ? Oui ? Alors, venez tous deux au poste de police d'Old Jewry... immédiatement, si vous pouvez, entendez-vous ?

— Entendu. Immédiatement, déclarai-je. Mais qu'y a-t-il ?

— On a retrouvé Starley, répondit-il, mort... asassiné !

CHAPITRE XVI

« Etait-ce une voix d'homme... ? »

Depuis que je connaissais Farbrake, je ne l'avais jamais vu soucieux comme pendant notre course rapide vers la Cité. Il resta plongé dans ses pensées jusqu'à ce que nous atteignîmes Cheapside ; là, un embouteillage s'étant produit, il s'écria tout à coup :

— Mailey, si la nouvelle de l'assassinat de cet homme est exacte, nous nous trouvons en présence d'un problème plus obscur encore que nous ne l'imaginons ! Si Starley a été tué, soyez certain que c'est parce qu'il connaissait l'auteur du crime de Stretherdale !

— La même idée m'est déjà venue, Monsieur, répliquai-je. Cependant, une autre hypothèse est possible. Nous savons que Starley avait une grosse somme d'argent sur lui en partant de là-bas ; j'ai compris, d'après ce que m'a dit sa sœur, que Londres lui était à peu près inconnu : peut-être a-t-il laissé voir son argent et l'a-t-on suivi et assassiné pour le dévaliser.

— Non ! s'exclama Farbrake, je persiste dans ma conviction : on a tué Starley pour l'empêcher de parler ! Et, dans ce cas, le meurtrier est probablement le même individu qui a assassiné Humphrey Starke.

— Garland a toujours prétendu que l'énigme serait résolue à Londres, observai-je.

Farbrake haussa les épaules.

— Résolue !... Je souhaite qu'elle puisse l'être ! Ce qui s'est déjà passé prouve que l'assassin est une canaille habile... Ah ! voici Garland !...

Garland s'approcha de la portière au moment où nous stoppions devant le poste de police. Il semblait très grave et sans mot dire il nous entraîna dans une petite salle d'attente réservée à notre intention. Là, il retrouva sa langue.

— Vilaine affaire ! commença-t-il à voix basse. Je ne m'attendais à rien de semblable. Après Starke, Starley.

— Est-ce que Starley a été réellement assassiné ? interrompit Farbrake. Ce n'est pas une supposition ?

— C'est un fait certain, déclara Garland. Et — fût-ce coïncidence ou dessein délibéré de la part du meurtrier — on l'a assommé comme Starke avec un instrument contondant. Voilà qui semble significatif.

— Où et à quel moment le crime a-t-il été commis ?

— Vers une heure du matin, le policeman de service du secteur est de West Smithfield parcourait l'une des ruelles avoisinant l'église Saint-Bartholomew, quand il aperçut un corps humain qui, d'après l'examen des lieux, avait été traîné dans un coin sombre. L'homme était mort ; il avait reçu deux coups sur la tête, assénés au moyen d'une massue, dont un seul aurait suffi, au dire des docteurs, à provoquer une mort presque instantanée. Le corps fut, bien entendu, déposé à la morgue ; le meurtrier avait retourné les poches de sa victime, et la police estima qu'il s'agissait d'un assassinat ayant eu le vol pour mobile.

On ne trouva sur l'homme ni argent (sauf de la menue monnaie), ni montre, ni papiers qui eussent permis de l'identifier... Ce fut seulement vers dix heures et demie qu'à Scotland Yard les circonstances de cette affaire attirèrent mon attention ; je me rendis immédiatement auprès du mort et reconnus de prime abord Starley. Jusqu'à présent, l'affaire en est là.

— Que pouvait-il bien faire là-bas à cette heure de la nuit ? dit Farbrake. L'endroit est un peu désert, n'est-ce pas ?

— Dans toute l'acception du terme, répondit Garland. J'ai été examiner l'endroit exact où le policeman l'a trouvé : c'est une ruelle étroite et tortueuse dont une partie est en démolition. Les traces montrent qu'il a été abattu au milieu de la rue et traîné ensuite dans le coin sombre où il fut découvert. Starley, comme M. Mailey se le rappellera, était un homme très vigoureux, ce qui impliquerait la présence de deux agresseurs. Un seul individu, cependant, a pu suffire pour le traîner.

— On n'a pas trouvé de note d'hôtel sur lui ? demanda Farbrake.

— Rien du tout, répondit Garland. Le ou les meurtriers avaient été jusqu'à lui ôter sa ceinture, pour voir sans doute si elle contenait quelque chose. Qu'il ait été dépouillé après avoir été assassiné, c'est incontestable : mais quel était le but de l'assassin ? Voulait-il s'emparer de l'argent de Starley ou croyait-il que celui-ci avait sur lui des papiers renfermant un secret ?

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.

Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.

Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

VILLE de NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de Monsieur Werner Gunther de construire un garage à automobile à l'est de son immeuble, 30, avenue du Mail.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, hôtel communal, jusqu'au 3 septembre 1940.

Police des constructions.

VILLE DE NEUCHATEL

POLICE DU FEU

Brûlage d'un canal de fumée dans l'immeuble No 25, chemin de Bel-Air, le mercredi 28 août, à 8 heures.

Les habitants des maisons voisines sont priés de fermer, pendant cette opération, toutes les ouvertures des façades et des toitures.

VILLE de NEUCHATEL

Bains chauds
Seyon 21

Afin d'économiser le combustible, et étant donné aussi la diminution de la clientèle, l'établissement communal des Bains chauds ne sera plus ouvert désormais que le vendredi et le samedi de chaque semaine, de 9 à 20 h. sans interruption.

Cabines confortables. Service soigné. Propreté assurée.

Bains à Fr. 1.50 et Fr. 1.—. Douches à 60 c. Bains de vapeur, de lumière, de soufre, etc. Abonnements.

Nous recommandons vivement à la population notre établissement de Bains chauds, dont la fermeture totale devrait être envisagée si la clientèle diminuait encore.

Direction de police.

ENCHÈRES

Office des faillites de Boudry

Enchères publiques d'un agencement de magasin
Vente définitive

Mardi 27 août 1940, à 14 h. 30, à Colombier, route de Sombacour 2, l'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques l'agencement de magasin ci-après :

Une banque à rayons et six tiroirs ; une grande vitrine avec casiers ; un agencement de vitrine (rayons verre) ; une machine à couper la viande ; un moulin à café électrique « Perl » ; deux tables ; une étagère murale (quatre rayons) ; une étagère à biscuits ; deux balances avec poids ; un escabeau ; du papier d'emballage ; trois lampes électriques ; un globe ; une installation de rayons pour cave, et d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi.

Boudry, le 20 août 1940.

OFFICE DES FAILLITES.

IMMEUBLES

IMMEUBLES A VENDRE

Les bâtiments portant Numéros 48 et 50 du faubourg de l'Hôpital sont à vendre pour tout de suite ou pour époque à convenir. — Taxe cadastrale Fr. 22,000.— + 18,000.— = Fr. 40,000.—. Assurance immobilière Fr. 15,900.— + 10,900.— = 26,800.— francs. Pour renseignements et pour traiter s'adresser Etude des notaires Petitpierre et Hotz.

Voilà une bonne affaire :

Jules Bloch ◎ Neuchâtel

Malgré l'augmentation de toutes les marchandises et tenant compte des difficultés de réapprovisionnement, nous avons pu obtenir par des achats faits à temps opportun des quantités d'articles de premières qualités à des prix très bon marché.

Pour faire connaître l'avantage d'un achat chez nous, nous mettons en vente, **sur tables spéciales** des centaines d'articles choisis à votre intention !

Profitez de nos

Prix publicitaires

Un choix énorme, des qualités irréprochables affirment le grand succès de notre offre d'aujourd'hui

Visitez nos magasins
Voyez nos vitrines spéciales

Jules Bloch
Neuchâtel
Rue du Temple-Neuf et rue des Poteaux

Pas d'incendie dans la bouche!

Une bonne moutarde ne doit pas vous brûler la langue.

La moutarde Thomy corse, mais elle ne brûle pas.

On a choisi pour sa composition la meilleure graine de moutarde et de fines herbes aromatiques, si heureusement apprêtées que chaque connaisseur s'en trouve ravi!

La moutarde Thomy est corsée et pourtant fine!

Dans les magasins qui possèdent ce distributeur, vous pouvez également avoir la Thomy ouvette.

AS 3077 X

On cherche à acheter

terrain à bâtir

1000 m² environ, situé à l'est de la ville. — Adresser offres écrites à T. B. 46 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter

verger avec terrain et vignes

éventuellement avec petite maison. — Offres détaillées sous chiffres P. 2915 N. à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre, à CORCELLES,

bon immeuble

comprenant deux logements et pignon, atelier, dépendances, petit jardin. L'immeuble est en excellent état d'entretien. Affaire sérieuse et de bon rapport. Adresser offres écrites sous B. W. 50 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

MYRTILLES de la montagne

fraîches
10 kg. Fr. 6.20
5 kg. » 3.20
FRANSCELLA FILS, Minusio-Locarno. AS 1652 Lo

Il faudra économiser le combustible

QUELQUES MOYENS :

Un POÊLE
à bois, tourbe, charbon, installé par CALORIE.

Un RÉDUCTEUR
de foyer de chauffage, installé par CALORIE

Le
DÉTARTRAGE
de votre chauffage exécuté par CALORIE. Procédé très efficace.

TOUS CONSEILS ET PRIX VOUS SERONT FOURNIS PAR LA

CALORIE S.A.
Neuchâtel - Ecluse 47
Tél. 5 20 88

BONNES OCCASIONS !

camions

Ford 2 ½ t.
F.B.W. 5 t. basculant
Saurer 5/6 t. basculant

Prix et conditions avantageux sous chiffres J. 5198 à Publicitas S. A., Neuchâtel. SA 561 St

Attention...
Fromage en boîtes
6 portions, gras
65 c. la boîte
chez PRISI
Hôpital 10

Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel
vend des mobiliers du plus simple au plus luxueux à des prix qui étonneront les plus sceptiques. Garantie cinq ans. Livraison franco domicile.

Placements de fonds

Plus que jamais il est bon de placer son argent sur du mobilier. C'est pourquoi n'hésitez pas à vous rendre chez

Meubles G. MEYER

dans son nouveau grand magasin, faubourg de l'Hôpital No 11. — Un choix splendide vous sera présenté en : chambres à coucher, salles à manger, studios, meubles isolés.

TRÈS INTÉRESSANT. — Mon service ÉCHANGE me permet de reprendre en compte les meubles qui ont cessé de vous plaire, et vous épargne les multiples démarches nécessaires à la revente d'un mobilier démodé. Vous pouvez rénover votre intérieur sans dommage pour votre budget, votre dépense étant sensiblement réduite par la reprise de vos anciens meubles.

BAS DE JARDIN à 75 c. net
GANTS DE JARDIN à 75 c. net
CHEMISES COTON depuis 1.65 net
CORSETS-CEINTURES et SOUTIEN-GORGE CHOIX MERVEILLEUX
chez
Guye-Prêtre
Saint-Honoré - Numa-Droz
Maison neuchâteloise

FRAISIERS «Moutot»

très beaux plantons repiqués, récolte garantie juin 1941, chez Ed. Racine, Côte 4.

INSTALLATION DE
Cuisinières électriques
avec subvention communale par
ELEXA S. A.
ÉLECTRICITÉ
Ruelle Dublé 1
NEUCHATEL
Renseignements gratuits

MACHINES A COUDRE

usagées, sortant de revision, sont à vendre aux Couseuses Modernes S.A. Seyon 8 Tél. 5 29 32

Radio

Ensuite de circonstances imprévues, à vendre un magnifique radio NEUF, avec ondes courtes et tous les perfectionnements. Prix très intéressant. Adresser offres écrites à C. A. 49 au bureau de la Feuille d'avis.

EN VITRINE

Les nappes et serviettes d'un beau trousseau, chez

KUFFER & SCOTT

La maison du Trousseau
NEUCHATEL

Piano noir

à vendre d'occasion, très bas prix. Poudrières 19, 3me, le matin.

Pour un VÉLO
à réparer
à échanger
à acheter
Voyez prix et conditions
HALL DU CYCLES
N. SUNIER
Parcs 50 - Neuchâtel

Qui s'intéresserait à l'achat d'un
TROUSSEAU DE LINGE
prêt à entrer dans l'armoire, 83 pièces, draps de dessus et de dessous, double chaîne, le tout au prix avantageux de
Fr. 165.—
Pour le voir, se présenter mercredi et jeudi après-midi, de 14 h. à 19 h., chez
Mlle KLARA KELLER
c/o Mme Perrenoud
Ecluse 57 - Neuchâtel

Splendides radios

provenant d'échanges. Philips, noms des stations, ébénisterie comme neuve. Téléfunken, trois ondes, cadran moderne. Médiator, trois ondes, cadran ultra-lisible. Biennophone, noms des stations. Philips 730, ébénisterie noyer, postes américains de trois, six et huit lampes. Mendé, haut-parleur séparé. Deux tourne-disques Thorens.

Demandez un essai sans engagement de votre part à Radio-Alpa, Ch. Remy, Seyon 9a. Tél. 5 12 43, Neuchâtel.

A vendre

pour cause de départ : un salon Louis XVI, six chaises anciennes, pendule neuchâteloise (ancienne), pendule squelette, tableaux, meubles, niche de chien. S'adresser Côte 38, M. Pétremand.

AVIS DIVERS

Fr. 250.—

sont demandés par artisan. Intérêt et remboursement à convenir.

Adresser offres écrites à P. H. 41 au bureau de la Feuille d'avis.

Teinturerie mode Lavage chimique
A. DESAULES MONRUZ NEUCHATEL
TÉL. 5 31 83

Un coup de téléphone et nous sommes à votre service

12 commerçants qui ne demandent qu'à vous donner satisfaction

Thiel
maître-teinturier
5 17 51

Ferblanterie
Appareillage
F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 5 20 56

LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE
R. MARGOT
Rue du Seyon 5a - Neuchâtel
TÉL. 5 14 56
vous sert toujours bien, aux meilleurs prix du jour

Carl Donner
Bellevaux 8
Téléphone 5 31 23
Tous travaux de serrurerie et réparations
Volets à rouleaux, sangle, corde

Avant d'acheter ou de faire réparer votre radio, demandez conseil au spécialiste
Tél. 5 29 43
Radio Star
Pierre-André PERRET
Seyon 28 Neuchâtel
Maison intégralement neuchâteloise

VUILLEMIN Frères
Successeurs de Ch. Enzen
COUVREURS
Rue J.-J.-Lallemand
Neuchâtel - Tél. 5 23 77
Rue de Neuchâtel 35
Peseux - Tél. 6 13 86
Transformation de toitures
Réparations
Revêtement de façades
Peinture des fers-blancs
Réfection de cheminées. Devis

DECOPPET FRÈRES
Entrepreneurs
MENUISERIE
CHARPENTERIE
PARQUETERIE
Tél. 5 12 67
Neuchâtel - Evole 49

GYPSERIE-PEINTURE
PAPIERS PEINTS
F. Bornicchia
FILS
St-Maurice 12
Téléphone 5 19 79

Papeterie-Librairie
des
TERREAUX S. A.
Tél. 5 12 79
Meubles en acier
Erga
Fournitures générales

J. Vallé-Graz
succ. de FALLET-WAIFFLER
5 13 49 Ecluse 7
Ma spécialité
d'orangeade et grape-fruit
Henniez
Orangina
Vivi Kola

La belle bicyclette
Peugeot
chez
MARCEL BORNAND
TEMPLE NEUF 6
NEUCHATEL

5 12 34
Épicerie fine
VINS - LIQUEURS
Service à domicile
Magasin Morthier
ÉPICERIE FINE NEUCHATEL
E. LANGEL, succ.

Demandez les conditions de cette rubrique au bureau du journal

Le véritable
Messager Boiteux de Neuchâtel pour l'année 1941

paraîtra dans quelques jours

Des articles sur la mobilisation et les internés, avec d'intéressants clichés, le rendront très attrayant. De ce fait, le « Messager boiteux de Neuchâtel » pour l'an de grâce 1941 sera un document historique à conserver

Veuillez réserver bon accueil aux porteuses de la « Feuille d'avis » qui passeront dans tous les ménages

En vente également dans les librairies-papeteries et kiosques à journaux du canton — Prix **75 c.**

IMPRIMERIE CENTRALE S. A., NEUCHATEL

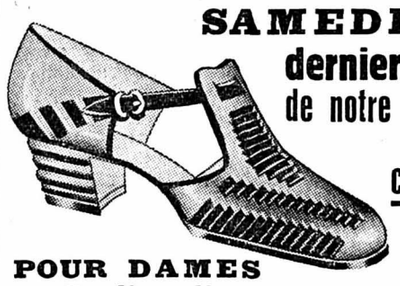

SAMEDI
dernier jour
de notre exposition de
chaussures d'été

POUR DAMES
Souliers lin **2.90**
Sandalettes en cuir **5.80** et **7.80**

POUR MESSIEURS
Richelieu blanc en cuir **7.80**
Richelieu en lin **5.80**

J. KURTH - Neuchâtel

TENNIS-CLUB DU MAIL

ABONNEMENTS
de fin de saison
20 fr. «TRAINER»

COMMENT! MA PLUS JOLIE NAPPE DANS UN ÉTAT PAREIL!

NE T'EN FAIS PAS! EMPLOIE DU SAVON SUNLIGHT, IL EST EXTRA-SAVONNEUX!

Le linge extra-sale exige un savon extra-savonneux — Savon Sunlight. La mousse Sunlight est très abondante, elle éloigne toute trace de saleté — si tenace soit-elle — et rend aux couleurs leur fraîcheur primitive. Si vous voulez avoir à chaque lessive votre linge vraiment propre, employez alors du Savon Sunlight — et constatez comme le linge sent bon.

SAVON SUNLIGHT

SW 57 SF

SA 9044 A.

Le coiffeur qui coiffe bien

SALONS «ROGER»
(Successeur de Ed. Wittwer)
Dames Messieurs
PRIX MODÉRÉS
SERVICE SOIGNÉ
Indéfrisables Fr. 15.— et 20.—
Jamal - Vapeur
Sachets Onda

SYRIAL
Shampoing Henné dans son enveloppe Egyptienne

MOULINS 9 — TÉLÉPHONE 5 29 82
DÉPOT DE LA « VITALIPON » S. A., « COLORAN » SACHETS, ETC., AINSI QUE DU SHAMPOOING COLORANT « SYRIAL HENNÉ »

CHEZ LOUP
Complets salopette gypseur
Seyon 18-Grand'Rue 7
4.95

DEMANDEZ mon divan turc à tête élevée, coutil damassé, à Fr. 55.—
Mon matelas laine frisée, Fr. 35.—
Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel - Rayon du neuf

A vendre un
potager «Sursee»
brûlant tout combustibles, trois trous, bouilloire cuivre, avec accessoires et deux coueuses. Bas prix.
S'adresser à Mme J. Schwander, Petit-Cortaillod.

A vendre
petits porcs
de 8 semaines, chez Chs Moser, la Jonchère.

Comment le ministre français du travail envisage la rentrée des ouvriers dans l'industrie

« Vouloir faire à tout prix d'un ouvrier un agriculteur, quelle aberration... ! »

Le « Figaro » publie une interview de M. Belin, complément aux déclarations que fit samedi le ministre de la production. On y lit notamment :

— Beaucoup de vos camarades appartenant à la dernière génération du feu ne sont pas sûrs de retrouver leur place une fois démobilisés. Si l'un d'eux vous confie son inquiétude, sollicite vos conseils, que lui répondrez-vous ?

— Ceci. Dans un pays comme le nôtre, il y a du travail pour tous, et chacun est en droit de compter sur les ressources de la profession qu'il a choisie.

— Vous ne lui dites pas : changez de métier, même dans une phase d'aussi grave incertitude ?

— Assurément non.

— Vous croyez donc que la reprise industrielle finira par se manifester une fois les conditions d'une vie normale rétablies, et pourra remonter jusqu'au niveau de l'avant-guerre ?

— Toutes nos usines ont les moyens de s'adapter au nouvel état économique. Celle où l'on fabriquait des engins de guerre, construira, je suppose, des tracteurs. Une autre sortira des machines agricoles que nous devions acheter pour les trois quarts jusqu'à présent aux Etats-Unis ou en Suisse. Une machine à écrire importée de l'étranger finissait par coûter aussi cher qu'une automobile. Nos ingénieurs peuvent en faire d'aussi bonnes à plus bas prix.

— Les transformations exigent un équipement coûteux néanmoins ?

— Dans une mesure moindre qu'on ne l'imagine. La foreuse ou la polisseuse employée pour les canons se trouvera désaffectée sans doute ; mais un tour parallèle est toujours un tour parallèle, une fraiseuse est toujours une fraiseuse. La France, ne l'oublions pas, est l'une des nations les mieux pourvues sur ce terrain. Elle possédait l'an dernier pour plusieurs milliards de machines-outils, dont la majeure partie reste intacte.

— Ainsi vous ne croyez pas que l'intérêt du jeune ouvrier soit de tourner résolument le dos à l'industrie pour se consacrer par exemple à l'agriculture ?

— Les agriculteurs seront les premiers à vous dire que le problème de la terre est souvent mal compris. Ils n'attendent pas des armées de volontaires, dont notre sol n'a pas besoin pour donner le maximum de ce qu'il peut produire. Rendons aux campagnes les hommes qu'elles prêtèrent à l'usine lorsqu'il fallut intensifier la production de l'armement ; suggérons aux paysans de naguère venus à la ville de retourner à leur champ, car eux seuls peuvent reconstituer les vieilles familles d'artisans agricoles dont nous manquons le plus, mais vouloir faire à tout prix du petit ouvrier des faubourgs parisiens un laboureur, le désigner pour une tâche dont il n'a pas la connaissance, ni peut-être le goût, quelle aberration!

PAR SUITE DU MANQUE D'ESSENCE

NOTRE TRAFIC ROUTIER EN PÉRIL

Il n'est pas question aujourd'hui, et nous devons nous en féliciter, de la malheureuse concurrence rail-route, qui a fait couler des flots d'encre en Suisse avant-guerre, et qui ne fut d'aucun intérêt pratique, ni pour le rail, ni pour la route. Mais il est hélas ! question d'un problème de toute importance : celui du manque d'essence dans notre pays. Cette situation est due aux événements internationaux, au blocus maritime organisé de part et d'autre par les belligérants, et dont la Suisse connaît en divers domaines le terrible contre-coup. Nous en sommes d'ailleurs réduits au même degré, à cet égard, que presque tous les autres pays du continent. Mais pour l'heure, nous ne pouvons vivre que sur nos réserves. Ces dernières diminuent, et force nous est de limiter très fortement l'emploi du précieux liquide qu'est la benzine.

Cette limitation met certes en péril l'ensemble de notre circulation routière, l'ensemble de notre automobilisme, de notre trafic lourd. Notre défense nationale impose que l'on conserve à son profit toutes les réserves dont nous disposons en Suisse, tant pour notre aviation, que pour nos transports militaires en général, transports obligatoires dans tous les secteurs où le rail n'existe pas. Déjà, de très nombreux transports automobiles ont été remplacés par la traction hippomobile, partout où la chose a été pratiquement possible. Mais il est néanmoins des compartiments de terrain, et des missions où seul le moteur peut rendre les services exigés par des tâches précises.

En présence de cette situation, une obligation se présente au pays : celle de remplacer le carburant actuellement de plus en plus rare, par un carburant de remplacement, un succédané national. Mais il n'appartient pas à l'armée de travailler dans cet ordre d'idées. Les recherches techniques qui s'imposent, les travaux que réclament la mise en œuvre et le lancement sur le marché d'un carburant de remplacement reviennent à l'industrie elle-même. Avant guerre, l'armée avait participé à des essais fort intéressants de carburants nationaux mis à sa disposition pour des expériences pratiques. Nous croyons savoir que ces essais avaient donné alors d'intéressants résultats. Mais l'époque toute de sécurité dans laquelle nous nous trouvions alors ne suscita pas un enthousiasme suffisant en la matière, et la question en resta malheureusement au stade des préparatifs plus théoriques que pratiques.

En raison de la situation nouvelle que l'on sait, « Via Vita » s'en est ouvert au Conseil fédéral, par un exposé très complet, fort bien présenté, relatant l'ensemble du sujet, rappelant les démarches précédentes accomplies sous ce rapport par notre Office national de recherches et d'études pour le développement et la rationalisation de la circulation routière. Et « Via Vita », dans ses conclusions, en marge de requêtes touchant à des problèmes regardant la législation, rompit avec justesse une lance en faveur de l'utilisation rapide en Suisse de carburants nationaux de remplacement.

* * *

Notre salut réside présentement dans ce domaine. Il ne fait aucun doute à cet égard. Notre rôle et notre devoir, en Suisse, consistent désormais à tout mettre en œuvre pour réaliser pratiquement un carburant suisse, susceptible d'assurer vie et développement à notre trafic routier lourd, actuellement immobilisé dans les garages et les ateliers. Ce carburant national existe : c'est le gaz de bois, le gaz tiré de cette matière première suisse de tout premier ordre : nos forêts. Mais il sied de prendre diverses dispositions techniques urgentes pour assurer d'une part, la construction immédiate de gazogènes, d'autre part, l'établissement de réserves de bois sec en suffisance. Ce n'est certes pas l'œuvre d'un jour. Mais plus nous hésiterons, et plus nous retarderons la solution pratique de ce problème national, et plus nous connaîtrons une situation périlleuse dans ce domaine. Et n'ayons garde d'oublier que l'heure est toujours à la plus extrême attention dans le cadre de notre défense nationale, économique et militaire.

N.

— Au fait, savez-vous que votre ancienne fiancée vient de devenir veuve ?

— Sacrebleu, j'en ai de la chance. Si je l'avais épousée, c'est moi qui serais mort aujourd'hui.

Le suicide chez les animaux

« L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux » soulève à nouveau le problème du suicide chez les animaux et un de ses correspondants, le docteur Marcel Baudoin, cite le cas d'un moyen-duc — assez grand rapace — capturé par lui en parfait état et qui, isolé en volière, fit indéniablement la grève de la faim et finit par mourir après dix jours de captivité, malgré tous les essais d'alimentation.

A ce sujet, le docteur Paul Bartch, du Museum national des Etats-Unis, a découvert récemment que les iguanes, et notamment les iguanes des îles Galapagos, de fameuse légende, avaient un don extraordinaire, celui de pouvoir mourir à volonté. En effet, plusieurs de ces iguanes que le docteur Bartch avait réussi à prendre, moururent soudain sans qu'on en pût trouver la moindre raison : Ils se débattaient tour à tour, puis se sentant impuissants, ils étaient secoués comme par un frisson et tombaient morts. Le savant américain croit que ces lézards géants, s'ils ne crèvent pas vulgairement de peur, possèdent quelque glande mystérieuse qui distille un poison dans leur organisme quand la vie ne leur paraît pas digne d'être vécue.

UN DÉCRET TRÈS SÉVÈRE VA RÉPRIMER L'ALCOOLISME

M. Ybarnegaray, ministre de la santé publique et de la famille françaises, a réuni les représentants de la presse pour commenter les importantes dispositions contenues dans la loi destinée à combattre les méfaits de l'alcoolisme en France.

Dans ses dispositions générales, cette loi, par ses articles 1 et 2, interdit la fabrication, la mise en vente, la vente et la consommation des apéritifs qui titrent plus de 16°; et, pour les autres, elle limite la consommation aux trois jours actuellement prévus.

D'autre part, elle interdit la vente ou l'offre aux mineurs de moins de 20 ans, de toutes boissons alcoolisées.

Par les dispositions de ses articles 1 et 2, la loi engage donc une lutte décisive contre les apéritifs, qui sont la cause la plus certaine des intoxications alcooliques, parce qu'ils contiennent des essences à type de stupéfiants ou convulsivants, et ont une teneur en alcool très élevée.

On fait remarquer, d'autre part, que la loi ne porte nullement atteinte à la production des vins ou des boissons distillées (eaux-de-vie, marcs, rhums, cognacs, armagnacs), qui ont établi la juste réputation de la France.

Dans son article 3, la loi prend une disposition générale dont le ministre a souligné toute la portée. Désormais, les juges ne pourront pas accorder de circonstances atténuantes pour des crimes ou des délits commis en état d'ivresse. L'ivresse ne constitue nullement une excuse et ne fait que renforcer la responsabilité de l'auteur du crime ou du délit.

Enfin, l'article 4 interdit la publicité en faveur des boissons fixées par les articles 1 et 2.

Le titre 2 de la loi traite de la répression des infractions.

Le système répressif est impitoyable. Les délinquants seront rigoureusement recherchés et très durement frappés. Une amende de 1000 à 5000 fr. sanctionnera toute infraction aux articles 1 et 2, et une amende de 10,000 à 20,000 fr. sanctionnera toute infraction à l'article 4.

D'autre part, l'article 6 comporte la menace de fermeture de l'établissement, fermeture qui pourra être immédiate par ordre du préfet ou par jugement du tribunal correctionnel.

Enfin, le titre 3 contiendra des dispositions fiscales. Ces dispositions sont de deux sortes: les unes instaurent une surtaxe nouvelle de 2 fr. par litre sur toutes les boissons non frappées par la taxe, qui seraient consommées comme apéritives au lieu des boissons supprimées. On considère, en effet, comme inadmissible, que les produits qui ne tombent pas sous le coup de l'interdiction retirent un bénéfice de la loi.

D'autre part, les dispositions fiscales organisent une augmentation du droit de l'alcool, droits portés, l'un de 1560 fr. à 2600 fr., l'autre de 2900 fr. à 4000 fr.

Commentant ces textes, M. Ybarnegaray a mis en lumière, par quelques statistiques particulièrement éloquentes les ravages causés par l'alcool en France, et l'importance grandissante qu'il y a prise durant ces dernières années.

Les débits de boissons, qui étaient au nombre de 478,989 en 1909, étaient au nombre de 505,693 en 1935. Cette hausse coïncide avec une baisse générale en Europe. Quant au nombre de débits de boissons par tête d'habitant, il est de : 1 débit par 80 habitants en France ; 1 par 270 en Allemagne ; 1 par 430 en Angleterre ; 1 par 770 en Suisse; 1 par 3000 en Suède ; 1 par 5400 en Finlande.

Les chiffres des bouilleurs de crus, qui étaient de 1,033,522 en 1914, étaient de 3,104,352 en 1940. En France, on consommait par tête d'habitant et par an, 2 litres et demi d'alcool et 200 litres de vin. En Allemagne, 0,77 ; en Angleterre, 0,58 ; en Italie, 0,28.

Le bilan pédagogique n'est pas moins impressionnant. Le nombre d'aliénés, notamment, qui s'élevait à 71,427 en 1906, atteignait 110,000 en 1939. Les 8/10 des cas étaient d'origine alcoolique. La France dépense ainsi 1 milliard par an pour ses aliénés.

D'autres exemples, enfin, pris dans des coopératives des armées, peuvent servir à démontrer que les abus de l'alcool ne sont pas étrangers à la défaite française.

REX
passe le premier toutes les dernières nouvelles

J. Richter

TÉMOINS D'ESTAFETTE

L'armée ayant adopté un nouveau programme d'exercice de gymnastique, dans lequel une large part est réservée à la course et, entre autres, à la course d'estafettes, le Touring-Club suisse a offert au commandement de l'armée de livrer gracieusement aux différentes unités les témoins d'estafettes.

Emissions radiophoniques

de mardi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, sélection de succès. 12.45, inform. 12.55, musique variée. 16.59, l'heure. 17 h., conc. par l'O.R.S.A. 18 h., pour les jeunes. 18.25, intermède. 18.30, causerie par A.-F. Duplain. 18.40, chants russes. 18.50, communiqués. 18.55, saxophone. 19 h., causerie par M. Ed. Guyot, directeur de l'Observatoire de Neuchâtel. 19.10, violon. 19.30, en marge de l'actualité. 19.35, conc. varié. 19.50, inform. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 20.30, « L'hostellerie et la médiocrité», pièce radiophon. de Jules Gille. 22 h., danse. 22.30, inform.

Télédiffusion : 11 h. (Lugano), émission matinale. 12.30 (Lausanne), disques. 12.55, concert varié. 17 h. (Zurich), concert d'orchestre. 18 h. (Lausanne), pour les jeunes. 18.25, intermède. 18.30, causerie par M. A.-F. Duplain. 18.40, musique russe. 18.50, communiqués. 18.55, saxophone. 19 h., causerie par M. Ed. Guyot, directeur de l'Observatoire de Neuchâtel. 19.10, violon. 19.30, en marge de l'actualité. 19.35, disques. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 20.30, « L'hostellerie de la médiocrité », de Jules Gille. 22 h., danse.

BEROMUNSTER : 11 h., émission matinale. 12.40, concert d'orchestre. 16.30, lecture. 17 h., concert par le R.O. 18 h., chronique littéraire 18.10, chants. 18.30, causerie historique. 18.55, communiqués. 19 h., disques. 19.15, chronique mondiale. 19.40, cloches. 19.43, disques. 19.50, causerie 20.15, « Don Ranudo », opéra comique. 22.10, causerie littéraire.

Télédiffusion : 11 h. (Lugano), émission matinale. 12.40 (Berne), concert d'orchestre. 16.30, lecture. 17 h. (Zurich), concert par le R.O. 18 h. (Berne), chronique littéraire. 18.10, chants. 19 h., disques. 19.43, musique variée. 20.15, opéra comique. 22.10, causerie littéraire.

MONTE-CENERI : 11 h., émission matinale. 12.05, disques. 12.15, musique caractéristique. 12.40, danse. 13.15, jazz. 17 h., concert d'orchestre. 19 h., musique de chambre. 19.30, chansons. 20 h., pour les soldats. 21 h., musique de chambre. 21.30, concert symphonique. 22.30, danse.

Télédiffusion : 11 h. (Lugano), émission matinale. 12.40, danse. 13.15, jazz. 19 h., musique de chambre. 19.30, chansons. 20 h., pour nos soldats. 21 h., clarinette. 21.30, concert symphonique. 22.30, danse.

Télédiffusion (programme européen pour Neuchâtel) :

EUROPE I : 10.30, 12.15, 13.15, 14.10 et 16.15 (Berlin), concert. 17 h. (Stuttgart), concert. 18.30 (Milan), chansons. 19.15, 20.45, 21.15 et 21.45 (Berlin), concert.

Europe II : 11 h., 12 h., 12.50 et 14 h. (Toulouse), concert. 16 h., émission littéraire. 16.15, concert. 18 h., théâtre. 19.15, concert. 20.30 (Milan), concert symphonique. 21.40, Concert d'orchestre.

ROME I : 11.25, musique légère. 12.15, concert symphonique. 19.30, concert vocal. 21.40, concert varié.

BUDAPEST : 12.10, piano. 12.55, chant. 13.30, concert. 17.15, musique tzigane. 18.45, orgue. 20.25, « Cavalleria rusticana », de Mascagni. 22.10, musique tzigane.

PRAGUE : 15 h., fanfare. 15.35, musique légère. 16.20, quatuor à cordes. 18.25, musique légère. 19.25, chansons populaires. 21.50, sélection d'opéras.

Mercredi

SOTTENS : 7 h., informations. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, musique légère. 12.45, informations. 12.55, concert varié. 16.59, l'heure. 17 h., chant et piano. 18 h., pour la jeunesse 18.55, communiqués. 19 h., petit concert pour la jeunesse. 19.15, micro-magazine. 19.50, informations. 20 h., « Aux écoutes du passé », évocation chantée. 20.40, sketch d'Henri Tanner. 21.10, concert par l'O.S.R. 21.35, quelques pages de la Venise du XVIIIme siècle 21.45, concerto de Boccherini. 22.10, disques. 22.20, informations.

Les concessionnaires de radio aux Etats-Unis

Le nombre des concessionnaires d'appareils de radio aux Etats-Unis s'élève maintenant à 45 millions. Neuf millions d'appareils ont été vendus l'an dernier.

Communiqués

Train spécial pour l'Oberland bernois

(Jungfraujoch, Petite Scheidegg, Schynige Platte, etc.)

Le 1er septembre, un train spécial à prix très réduits sera mis en marche de Berne et Neuchâtel à Jungfraujoch, Kleine Scheidegg, Schynige Platte, Lauterbrunnen, Grindelwald et Mürren. Ce train spécial partira de Neuchâtel à 6 h. 50 et sera de retour à Neuchâtel à 21 h. 03. Il aura correspondance, à l'aller et au retour, avec les trains ordinaires des lignes le Locle-Neuchâtel, les Verrières-Suisses - Neuchâtel, Yverdon - Neuchâtel, la Neuveville-Neuchâtel, le Locle-Saint-Imier-Bienne-Berne et Fribourg-Berne. Des prix réduits sont accordés déjà au départ des gares de ces lignes. Les voyageurs désirant partir le samedi déjà peuvent obtenir, moyennant paiement d'un petit supplément de taxe, des billets donnant le droit de faire le voyage d'aller isolément le samedi et le retour le dimanche par train spécial.

Carnet du jour

CINÉMAS

Rex : Les hors la loi (G-Men).
Studio : Victoire sur la nuit.
Apollo : Quels seront les 5 ?
Palace : Le fauteuil 47.
Théâtre : Mon mari conduit l'enquête.

☛ *Les réclamations des abonnés aidant au contrôle du service des porteuses de notre journal, les personnes qui auraient à signaler des irrégularités dans la distribution de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL sont priées d'en informer chaque fois notre bureau.*

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Concours d'automne des pêcheurs à la traîne et à la gambe

Par un temps magnifique cette manifestation si goûtée de la Société neuchâteloise des pêcheurs à la traîne a eu lieu dimanche 25 août, atterrissage au port de Saint-Blaise.

Trente-deux bateaux se sont présentés au contrôle des différents ports du bas-lac. Vingt-trois ont pris du poisson représentant 58 brochets pesant 37 kg. Poids moyen par brochet : 0 kg. 640.

M. Cornu remporte le challenge de la société pour 7 brochets et celui de « La Sentinelle » pour le plus grand nombre de captures (printemps et automne). M. Suter remporte le challenge Liniger pour le plus gros poisson : une truite de 9 livres (concours du printemps).

Viennent ensuite : MM. Vuillème fils et Liniger (5 brochets), Bachmann, Veluzat (4), Pagani, Nicoud, Ducommun, Banderet, Decrauzat (3), Javet, Dubois, Maurer, Lozeron, Fleuty (2), Rayroux, Hostettler, Dr Nicati, Maire, Berthoud, Vuillème père, Jenny et Schenker (1). Ce dernier obtient le prix de consolation.

Pêche à la gambe : MM. Strickler : 4 kg. 050 ; A. Benkert, 1 kg. 600 de perches.

Dans les Unions cadettes de Neuchâtel

(sp) L'œuvre des Unions cadettes neuchâteloises se poursuit pour le bien d'un grand nombre de garçons dans notre canton.

Trente-sept sections sont réparties en huit groupes régionaux dont voici les noms : Pouillerel, Sommartel, Tête de Ran, Serroue, Chaumont, Planeyse, Chasseron, Creux-du-Van. A la tête de chaque groupe se trouve un pasteur de la région. Cette nouvelle répartition des sections par groupes régionaux permettra un travail mieux partagé et meilleur.

Le nouveau président cantonal des Unions cadettes neuchâteloises est M. Charles Urech, professeur à Neuchâtel, qui succède au pasteur André Junod, de Colombier, nommé président d'honneur.

Un camp d'instructeurs et adjoints cadets romands doit avoir lieu à Vaumarcus les 28 et 29 septembre.

Coup dur pour l'empire britannique

(Suite de la première page)

LE POINT DE VUE DE ROME APRÈS LA PRISE DE LA SOMALIE ANGLAISE

Celles-ci s'élèvent de 1200 à 1800 mètres d'altitude. Elles ont la forme de collines boisées, et sont formées de deux chaines parallèles qui entourent la dépression où se trouve Adadleh. Plus au nord, vers Lafaruk, à mille mètres d'altitude et à 40 km. de Berbera, se trouvait une seconde ligne de défense. Elle devait retarder une avance italienne et donner le temps d'effectuer un rembarquement éventuel.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR L'ITALIE FASCISTE

L'armée britannique paraît avoir été surprise par la puissance des moyens mis en œuvre par les Italiens. Le général Nasi, qui les commande, a employé une tactique similaire à celle que les Allemands ont développée en Pologne et en France. L'envoyé spécial du « Popolo di Roma » en Somalie fait la description suivante des colonnes franchissant la frontière : « Une longue, une interminable file de motocyclettes ronflantes, portant chacune un soldat armé d'un fusil-mitrailleur, passe et disparaît à l'horizon déjà envahi par l'ombre du soir ; suivent les bataillons sur camions armés, montés par des indigènes, et d'autres plus petits pourvus de mitrailleuses. Le bruit devient assourdissant au passage rapide des autos blindées, des tanks légers et lourds, et des batteries de canons. Les compagnies motorisées et les batteries antiaériennes ferment la marche, flanquées de motocyclistes ultra-rapides, avec mitrailleuse fixée au guidon. » On conçoit que la campagne ait été si brève qu'il ait fallu deux jours à peine pour prendre Zéïla, à 150 km. de la frontière, et moins de 24 heures pour parcourir les 40 km. qui séparent, dernière étape, Lafaruk de Berbera, la capitale. Mais le tableau ne serait pas complet si l'on ne se rappelait la température effroyable — de 40 à 60 degrés à l'ombre — et les souffrances imposées par la soif dans un pays qui, au sud des Monts Golis, est absolument sans eau.

Cette traversée du désert, sur territoire italien comme sur territoire britannique, et les difficultés du ravitaillement dans des conditions pareilles, devaient forcément limiter les effectifs de l'assaillant. Les commentaires britanniques ont parlé de deux divisions italiennes. On n'a pas, ici, donné de chiffre, mais on conteste qu'il y ait eu supériorité numérique importante sur les Britanniques. Il y eut plutôt supériorité d'armement et de mordant. En effet, tandis que les Anglais n'employèrent que des troupes indigènes avec commandement européen, les Italiens confièrent les tâches les plus ardues à une élite de troupes métropolitaines, parmi lesquelles beaucoup de Siciliens. Il y a aussi des Chemises Noires, troupe spéciale composée de volontaires triés sur le volet, où figurent essentiellement des colons établis en Afrique Orientale. Quant aux troupes autochtones, on connaît les fameux Dubat, Somalis qui combattent torse nu, et les Ascaris erythréens, au chef orné de la chéchia et les jambes découvertes.

ROME ÉVITA DE COMBATTRE SUR DEUX FRONTS

Le commandement italien ne se lança pas dans l'aventure de Somalie sans avoir pris ses précautions. C'est pourquoi il passa le mois de juillet à occuper les points soudanais d'où les Anglais auraient pu lancer une offensive contre l'Ethiopie. L'opération commença avec la prise de Kassala et de Gallabat, le 5 juillet, et se termina le 30 avec celle de Kurmuk. Dès le 5 août, l'offensive de Somalie était déclenchée. L'occupation de Zéïla, le 8, devait limiter à Berbera le port utilisable pour les Anglais — car, partout ailleurs, la côte, très plate, est en bas-fonds. De Zéïla on se dirigea sur Berbera par petites étapes, le long du rivage. Le 9 tombait Hargeisa, à 70 km. au nord de la frontière. Le 10, les Italiens emportaient le col d'El-Karrin et prenaient Adadleh, pénétrant profondément dans le dispositif défensif adverse. Les Britanniques opposèrent une défense opiniâtre, mais ils manquaient d'aviation. Il ne fallut pas moins de six jours de combats sanglants pour les dominer. Le commandement italien emporta la position par un double mouvement tournant sur les ailes. Le col de Ierato étant ainsi tombé à son tour, le 17, les colonnes motorisées se précipitèrent sur la deuxième ligne britannique, celle de Lafaruk, qui fut presque aussitôt enfoncée. Les Anglais n'attendirent pas davantage : le 19 déjà, ils avaient rembarqué leurs troupes, abandonnant un matériel important, et boutant le feu à Berbera, qui fut en partie consumée. La présence de transports en suffisance pour évacuer l'armée anglaise prouve que le commandement britannique ne croyait pas pouvoir tenir la Somalie, et avait depuis longtemps préparé l'abandon du pays.

Le commandement italien a évité de combattre sur deux fronts. Les opérations au Soudan et en Somalie n'ont pas été simultanées. Pourtant, l'armée de Somalie étant d'effectifs réduits, les Italiens auraient pu sans peine soutenir une attaque ailleurs. Cette attaque n'est pas venue... On en déduira que les opérations de juillet au Soudan ont affaibli les forces britanniques.

La conquête de la Somalie britannique est un brillant fait d'armes. C'est une belle preuve d'endurance, une application hardie et heureuse des méthodes du Blitzkrieg à la guerre coloniale. Du point de vue stratégique, on relève ici que l'un des piliers de la défense du détroit de Bab-el-Mandeb, qui ferme la Mer Rouge, est tombé. Ce n'est cependant pas dans cette direction que réside pour les Anglais le danger immédiat. Car, à moins de révolte en Arabie, — ce qui n'est pas exclu, — les Britanniques pourront se maintenir à Périm et à Aden, garder par conséquent le contrôle du Détroit. L'intérêt direct de l'opération réside ailleurs : les Italiens n'ont plus, en Afrique orientale, à redouter d'attaque sur leur flanc. Ils sont donc libres de se lancer en direction de Khartoum, et de tenter de relier à travers le Soudan l'Ethiopie à la Libye. Ainsi se préciserait la menace sur l'Egypte.

P.-E. BRIQUET.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Cependant que les raids aériens se poursuivent...

La guerre contre l'Angleterre approche de son point culminant

écrit un expert militaire allemand

BERLIN, 26. — Le D.N.B. publie un rapport militaire du général Glaise-Horstenau disant notamment:

Si, dernièrement encore, l'absence d'une guerre terrestre proprement dite a pu engager certains observateurs étrangers à penser que l'Allemagne ne fait plus qu'un simulacre de guerre contre la Grande-Bretagne, ils ont pu, depuis lors, changer d'opinion.

La semaine dernière leur a montré que la guerre contre l'Angleterre s'approche de son point le plus haut. Alors que le 17 ou le 18 août, les dirigeants anglais prévoyaient une action décisive prochaine des Allemands, c'est que les événements suivant un développement dramatique allaient toujours plus loin.

Trois faits doivent être relevés : l'évacuation du secteur de Changhaï par les Anglais, la conquête de la Somalie par les Italiens et la proclamation par l'Allemagne du blocus de toutes les eaux britanniques. C'est ce dernier qui attire le plus les regards des informateurs anglais. La presse anglaise ne fait du reste que peu de commentaires cherchant à présenter les choses comme si la déclaration allemande n'était guère en mesure de modifier les faits. Mais l'avenir prochain montrera dans quelle mesure le blocus britannique est justifié.

Le blocus retourné contre la Grande-Bretagne

Car le blocus qui, pendant la guerre mondiale, avait donné la victoire aux Alliés se retournera de plus en plus contre les agresseurs ainsi que le montrent les succès remportés par les sous-marins et l'aviation allemande au cours de ces dernières semaines contre les convois et les ports britanniques. Le blocus des îles Britanniques se resserrera de jour en jour.

Notre aviation affirme également de plus en plus sa supériorité sur les îles Britanniques que les Anglais cherchent à contester par les communiqués du ministère de l'air britannique. L'œuvre de destruction de nos aviateurs au cours de la semaine du rapport a été poursuivie contre l'Angleterre selon les plans établis et s'est accomplie non seulement dans certaines régions du pays mais aussi au-dessus de la périphérie de la capitale.

Le communiqué allemand

BERLIN, 26 (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée communique:

Un sous-marin allemand a coulé 46,170 tonnes enregistrées de tonnage commercial ennemi. Ce submersible a ainsi coulé en deux croisières 88,856 tonnes. Un autre submersible a coulé à coups de canon quatre bateaux de commerce d'un tonnage total de 30,000 tonnes environ et faisant partie d'un convoi fortement protégé.

Les combats d'hier

Des avions allemands ont attaqué hier l'aérodrome de Warmwell, situé au nord-ouest de Portland. Il fut efficacement bombardé. De violents combats se déroulèrent au cours des opérations. A 360 km. à l'ouest du cap Land's End, un avion allemand a coulé un bateau de commerce de 4000 tonnes. De nouvelles mines ont été posées devant les ports britanniques.

Dans la nuit du 25 au 26 août, de nombreux avions ont bombardé des fabriques d'avions et d'armements à Birmingham, Kingston et Coventry. On put observer des explosions et de gros incendies.

Le bombardement de Berlin

Durant la même nuit, quelques avions ennemis ont survolé Berlin pour la première fois depuis le commencement de la guerre et jeté plusieurs bombes incendiaires dans la périphérie. Des bombes ont été jetées au hasard sur des objectifs non militaires dans d'autres régions du Reich. Il n'y a eu de dégâts ni à Berlin, ni ailleurs. Un des appareils qui survolèrent Berlin a été abattu par la D.C.A. en retournant à sa base.

Le bilan des dernières pertes

Les pertes totales de l'adversaire furent hier de 72 avions, dont 51 descendus en combats aériens et 21 par la D.C.A. ou détruits au sol. Quatorze avions allemands sont manquants. L'escadrille de chasse Richthofen a abattu son vingt-cinquième appareil au cours des combats d'hier.

Le bilan des pertes aériennes selon Londres

LONDRES, 26. — On annonce de source officielle:

Selon les nouvelles parvenues jusqu'ici, le nombre des appareils abattus au cours de la journée de dimanche s'élève à 54, dont 48 ont été descendus par les chasseurs britanniques et 6 détruits par la D.C.A. Le nombre des appareils ennemis abattus au cours des deux derniers jours s'élève de ce fait à 104 machines.

Au cours de la journée de dimanche, 13 appareils de combat britanniques ont été perdus, dont 3 pilotes ont pu être sauvés. Le nombre des appareils britanniques perdus au cours de ces deux derniers jours se monte à 31, dont 15 pilotes sont sains et saufs.

AU COURS DU DERNIER RAID SUR LONDRES

Une bataille acharnée s'est livrée au-dessus de l'estuaire de la Tamise

LONDRES, 27 (Reuter). — Une bataille aérienne acharnée s'est livrée lundi après-midi à 6000 mètres au-dessus de l'estuaire de la Tamise, lorsque deux grandes formations de bombardiers ennemis ont échoué dans leur tentative d'atteindre Londres. Huit avions allemands furent descendus, croit-on.

De fortes formations de chasseurs britanniques ont intercepté les appareils allemands et pendant dix minutes on entendit des éclatements d'obus et le crépitement des mitrailleuses au-dessus de nuages. Dix chasseurs britanniques ont dispersé 17 appareils allemands au-dessus d'une ville.

Des chasseurs britanniques ont piqué dans une formation allemande qui se dispersa immédiatement. Au bout de quelques minutes, les Allemands s'enfuirent vers la mer, jetant des bombes au hasard. Ces bombes ne causèrent aucune victime ni aucun dégât.

L'apparition des appareils allemands au-dessus de l'estuaire de la Tamise a provoqué la sixième alerte à Londres en trois jours et la seizième depuis le début des hostilités.

EN RIPOSTE AUX ATTAQUES ALLEMANDES SUR LONDRES

Berlin a reçu le baptême du feu

Aucun dégât sérieux, dit-on, dans la capitale

NEW-YORK, 26 (Reuter). — Le correspondant berlinois du « New-York Times » télégraphie :

La capitale allemande a reçu son premier baptême de feu tôt aujourd'hui quand les bombardiers britanniques ont survolé la cité. On a annoncé officiellement que seulement une bombe incendiaire a été lâchée, provoquant un incendie dans un jardin de cultures. L'incendie fut rapidement maîtrisé. Les avions britanniques auraient lancé des tracts de propagande. Après un raid rapide sur la région industrielle de Berlin du nord aucun dégât n'a été signalé. Aucun incendie ne fut visible.

Des explosions auraient eu lieu cependant

BERLIN, 26. — Dimanche soir, aux environs de minuit, dix grandes explosions au moins ont retenti et on put sentir le sol trembler en plein centre de la capitale. Les armes aériennes de tous calibres ont ouvert le feu par intermittence au nord et à l'ouest de la ville et on a pu entendre fréquemment le vrombissement d'avions volant très haut. Les faisceaux des projecteurs rayaient l'espace. L'avenue Unter den Linden était plongée dans un silence de mort et tout signe de vie disparut, sauf quelques autos officielles qui parcouraient les rues.

Le vacarme provoqué par les canons de la défense antiaérienne était ponctué de temps en temps par quelques explosions plus fortes qu'on entendait surtout au nord de Berlin, à quelques kilomètres environ de Unter den Linden. On affirmait qu'au nord et à l'ouest les bombes continuaient à tomber.

Par l'intermédiaire du gouvernement suisse

Une note allemande de protestation est adressée au gouvernement britannique

BERLIN, 27 (D.N.B.). — Le ministère des affaires étrangères allemand a prié le gouvernement suisse de transmettre une note du gouvernement du Reich au gouvernement britannique dans laquelle il relève que, ces derniers temps, des hydravions allemands de sauvetage, porteurs de l'insigne de la Croix-rouge, ont été l'objet, à maintes reprises, d'attaques effectuées par les forces britanniques, attaques qui constituent des violations flagrantes du droit des gens et qui ne sauraient être justifiées par aucune mesure d'exception. Le gouvernement allemand énumère de nombreux cas où des hydravions de sauvetage du Reich ont été attaqués et il se réserve le droit de riposter comme bon lui semblera.

L'aviation italienne attaque à nouveau Alexandrie

ROME, 26. — Le Q. G. italien communique : La base navale d'Alexandrie a été de nouveau bombardée en vagues successives par nos formations aériennes. Tous les avions sont rentrés. Un avion de bombardement anglais obligé d'amérir près de Lampedusa a coulé. L'équipage composé d'un officier et de deux sous-officiers a été sauvé et fait prisonnier.

Un de nos sous-marins opérant dans l'Atlantique a torpillé et gravement endommagé un gros navire pétrolier ennemi.

En Afrique orientale, des incursions aériennes ennemies ont causé à Mogadisque quatre blessés, à Gallabath un enfant tué et quinze ascaris blessés. Les dégâts matériels sont insignifiants.

La presse du Caire souligne les avantages de l'accord anglo-égyptien

LE CAIRE, 26 (Reuter). — La presse égyptienne souligne aujourd'hui les avantages et responsabilités découlant du traité anglo-égyptien à l'occasion du 4me anniversaire de sa signature. Le journal « El Ahram » déclare que « le résultat de la collaboration de tous les chefs de parti fut le profitable traité anglo-égyptien ». Cet organe demande aux chefs de s'unir à nouveau à l'heure du danger pour examiner la situation devant laquelle se trouve l'Egypte et prendre toutes les précautions nécessaires.

Mais l'Italie tient encore à ne rien briser

ROME, 26. — Dans son éditorial, le « Giornale d'Italia », organe officieux, affirme encore une fois que la politique italienne à l'égard de tous les pays qui ont avec l'Italie des frontières communes sur terre et sur mer n'est pas inspirée par des projets d'agression. Ceci s'adresse en particulier actuellement à l'Egypte, à laquelle est dédié cet article.

« En Egypte, la Grande-Bretagne, écrit le journal, a créé ses grands centres d'offensives en Méditerranée. L'Italie a donc ses raisons de tourner les yeux du côté de l'Egypte. On tente de parler d'une offensive italienne contre l'Egypte. Mais on devrait parler plutôt d'une offensive égyptienne britannisée. L'Italie a le droit et le devoir de prendre toutes les mesures de défense que les règles de la guerre lui imposent. »

Va-t-on vers un nouveau remaniement ministériel en Roumanie ?

BUCAREST, 26 (D.N.B.). — On annonce que le cabinet que préside M. Gigurtu sera prochainement remanié. Les ministres actuels appartenant à la « Garde de fer » quitteraient le cabinet dont feraient partie, en revanche, plus d'hommes politiques de la Transylvanie. On ne s'attend pas à un changement à la tête du ministère des affaires étrangères.

Le roi de Norvège s'adresse à son peuple

LONDRES, 26 (Reuter). — Le roi Haakon s'est adressé au peuple norvégien. Il a dit notamment:

Le fait que je parle de Londres est la preuve excellente qu'il ne faut pas croire les rumeurs qui circulent. J'ai entendu dire aujourd'hui, par exemple, que j'avais quitté Londres et que j'étais parti pour l'Amérique, en raison de divergences d'opinion avec le gouvernement britannique.

Il paraît aussi que l'on a reproché au gouvernement de ne pas avoir été suffisamment actif pendant les premiers jours de la guerre et de n'avoir pas pu exercer le pouvoir. Mais il faut se souvenir que pendant la première période tout entière, on nous pourchassa de lieu en lieu, que pendant les réunions du gouvernement on donna constamment des alertes pour des raids aériens et que nous dûmes poursuivre nos discussions même lorsque les avions étaient au-dessus de nos têtes.

Les rapports hungaro-roumains

Malgré la rupture, Rome fait preuve d'optimisme

ROME, 26. — A propos des rapports entre la Roumanie et la Hongrie, on déclare dans les milieux politiques italiens que l'Italie ne croit pas aux sentiments de crainte dont fait preuve la presse de certains pays au sujet des rapports roumano-hongrois. En Italie, on a confiance en les déclarations des deux gouvernements, qui se sont déclarés prêts à reprendre aussitôt que possible les négociations.

Dans les milieux politiques italiens et même dans la presse on fait preuve d'une certaine réserve, mais on souligne que cette réserve ne veut pas dire désintéressement, et l'on ajoute que l'Italie a confiance que les deux nations intéressées trouvent la voie qui les amènera à un accord.

La France se défend contre le blocus

Vers l'ouverture de la route saharienne

CLERMONT-FERRAND, 26 (Havas). — La grande route saharienne, dont il fut question avant la guerre déjà, va être ouverte à travers le grand désert africain. Le trajet de la route a été étudié kilomètre par kilomètre à l'occasion du projet de construction de la ligne du chemin de fer transaharien dont elle empruntera le tracé.

C'est la conséquence indirecte du blocus britannique dans l'Atlantique qui empêche les habituelles liaisons maritimes Marseille-Dakar et Dakar-Alger. Il s'agit de mettre en communication la capitale de l'Afrique du nord française, Alger, tête de ligne maritime vers la métropole, avec Dakar et la boucle du Niger ainsi qu'avec le Soudan français. Jusqu'à présent, il n'existe qu'une liaison Alger-Dakar par les airs.

Le duc de Guise prétendant au trône de France est décédé au Maroc espagnol

TANGER, 26 (Stefani). — On mande de Larache, dans le Maroc espagnol, que le duc de Guise est mort dimanche. Les autorités espagnoles ont adressé des condoléances à la princesse Isabelle de France et à sa famille.

Le duc de Guise, prétendant au trône de France, est né en 1874. Il était le fils du duc de Chartres et avait épousé la princesse Isabelle de France, dont il avait eu trois enfants : la princesse Françoise de Grèce, la princesse Pierre Murat d'Aoste et le comte de Paris, qui devient le nouveau prétendant.

AVIS TARDIFS

CF Dimanche 1er septembre 1940 au Stade SERVETTE

CHAMPION SUISSE 1940

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS	23 août	26 août
3 ½ % Ch. Frco.-Suisse	482.— d	480.— d
3 % Ch. Jougne-Eclép.	425.— d	425.— d
3 % Genevois à lots	112.—	112.— d
5 % Ville de Rio	90.50	91.—
5 % Argentines céd...	43.25%	42 % d
6 % Hispano bons ..	205.—	208.—
ACTIONS		
Sté fin. italo-suisse .	100.—	101.—
Sté gén. p. l'Ind. élec.	120.— d	128.—
Sté fin. franco-suisse	48.— d	49.—
Am. europ. secur. ord.	22.50	22.—
Am. europ. secur. priv.	438.— d	435.—
Cie genev. ind. d. gaz	190.— d	190.— d
Sté lyonn. eaux-éclair.	—.—	—.—
Aramayo	18.—	18.— d
Mines de Bor	—.—	—.—
Chartered	8.50	8.50 d
Totis non estamp. ..	58.—	56.— d
Parts Setif	160.— o	140.— d
Financ. des caoutch.	—.—	—.—
Electrolux B.	38.50 d	40.— d
Roul. billes B. (SKF)	114.—	113.— d
Separator B.	37.—	37.— d

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS	23 août	26 août
3 % C.F.F. diff. 1903	92.70%	93.40 %
3 % C.F.F. 1938	85.90%	86.— %
4 ½ Empr. féd. 1930	102.30%	102.25 %
3 % Défense nat. 1936	97.25%	97.75 %
3½-4% Déf. nat. 1940	99.30%	99.25 %
3 ½ Jura-Simpl. 1894	92.75%	93.— %
3 ½ Goth 1895 Ire h.	92.50%	92.50 %
ACTIONS		
Banque fédérale S.A.	244.—	245.—
Union de banq. suiss.	412.— d	415.—
Crédit suisse	356.—	355.—
Crédit foncier suisse	207.— d	208.— d
Bque p. entrepr. électr.	300.—	304.—
Motor Colombus ...	171.—	171.—
Sté suis.-am. d'él. A.	45.— d	46.— d
Alumin. Neuhausen .	2260.—	2300.—
C.-F. Bally S. A.	750.— d	750.— d
Brown, Boveri et Co	162.—	170.—
Conserves Lenzbourg	1490.—	1490.—
Aciéries Fischer	472.—	488.—
Lonza	497.—	500.—
Nestlé	880.—	885.—
Sulzer	550.—	570.—
Baltimore et Ohio ..	16.—	16.— d
Pennsylvania	83.—	83.—
General electric	145.—	140.— d
Stand. Oil Cy of N.J.	140.— d	141.— d
Int. nick. Co of Can.	116.—	116.—
Kennec. Copper corp.	120.—	118.—
Montgom. Ward et Co	185.—	185.— o
Hisp. am. de electric.	870.—	850.—
Italo argent. de elect.	141.50	140.— d
Royal Dutch	—.—	—.—
Allumettes suéd B. .	8.50 d	7.50 d

BOURSE DE BALE

ACTIONS	23 août	26 août
Banq. commerc. Bâle	235.— d	238.—
Sté de banq. suisse	345.—	340.—
Sté suis. p. l'ind. élec.	269.—	273.—
Sté p. l'indus. chim.	4650.—	4550.— d
Chimiques Sandoz ..	5925.—	5950.—
Schappe de Bâle	310.—	315.—
Parts « Canasip » doll.	—.—	—.—

BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS	23 août	26 août
Bque cant. vaudoise .	552.50	550.—
Crédit foncier vaudois	545.—	545.— d
Câbles de Cossonay	1800.— o	1800.— o
Chaux et cim. S. r.	370.— d	370.— d
La Suisse, sté d'assur.	2150.—	2150.— d
Canton Fribourg 1902	11.60 d	11.70
Comm. Fribourg 1887	78.—	78.— d
Sté Romande d'Elect.	305.—	300.— o

(Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise.)

BOURSE DE NEUCHATEL

ACTIONS	23 août	26 août
Banque nationale	—.—	—.—
Crédit suisse	355.— d	350.— d
Crédit foncier neuchât.	435.— d	435.—
Sté de banque suisse	343.— d	340.— d
La Neuchâteloise	380.—	375.—
Câble élect. Cortaillod	2500.— d	2500.— d
Ed. Dubied et Cie	330.— d	330.— d
Ciment Portland	800.— d	805.—
Tramways Neuch. ord.	80.— d	80.— d
» » priv.	125.— d	125.— d
Imm. Sandoz - Travers	100.— d	100.— d
Salle des concerts	250.— d	250.— d
Klaus	—.—	—.—
Etablissem. Perrenoud	300.— o	300.— o
Zénith S. A. ordin. ..	—.—	—.—
» » privil ..	85.— o	85.— o
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 3 ½ 1902	95.50 d	95.50 d
Etat Neuchât. 4 ½ 1930	99.50	99.— d
Etat Neuchât. 4 % 1931	91.— d	91.— d
Etat Neuchât. 4 % 1932	94.— d	93.—
Etat Neuchât. 2 ½ 1932	82.— d	82.—
Etat Neuchât. 4 % 1934	92.50 d	92.50 d
Etat Neuchât. 3 ½ 1938	79.— d	79.50
Ville Neuchât 3 ½ 1888	97.— d	97.— d
Ville Neuchât 4 ½ 1931	96.— d	97.25
Ville Neuchât. 4 % 1931	94.— d	95.— d
Ville Neuchât 3 ½ 1952	85.— d	88.— d
Ville Neuchât. 3 ½ 1937	86.— d	88.—
Chx-de-Fonds 4 % 1931	58.50 d	65.— d
Locle 3 ½ % 1903	—.—	—.—
Locle 4 % 1899	—.—	—.—
Locle 4 ½ 1930	—.—	—.—
Saint-Blaise 4 ½ % 1930	—.—	—.—
Crédit fonc. N. 5 % 1930	—.—	—.—
Crédit F. N 3 ½ % 1938	86.— d	87.—
Tram de N. 4 ½ % 1936	—.—	—.—
J. Klaus 4 ½ 1931	95.— o	95.— o
E. Perrenoud 4 % 1937	92.— o	92.— o
Suchard 4 ½ 1930	90.— d	95.—
Zénith 5 % 1930	95.— d	95.— d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

BOURSE DE NEW-YORK

	Clôt. du 24 août	Ouv. du 26 août
Allied Chemical et Dye	152.50	—
American Can	94.50	—
American Smelting ..	36.—	—
American Tel et Teleg	160.75	—
American Tobacco «B»	73.50	73.—
Bethlehem Steel	76.50	77.—
Chrysler Corporation	71.75	72.—
Consolidated Edison	27.50	27.75
Du Pont de Nemours	163.25	163.—
Electric Bond et Share	—	5.37
General Motors	46.25	46.—
International Nickel	27.75	27.50
New York Central ..	11.—	11.25
United Aircraft	36.75	—
United States Steel	51.75	52.12

(Cours communiqués par le Crédit Suisse, Neuchâtel.)

Banque nationale suisse

Selon la situation de la Banque nationale au 23 août 1940, les réserves monétaires ont augmenté de 15,9 millions de francs. L'encaisse-or présente à 2118,5 millions et les devises à 529,1 millions de francs un accroissement de 6 millions respectivement de 10,9 millions de francs. La demande de crédit auprès de l'institut d'émission a continué à décroître durant cette semaine. Les effets sur la Suisse ont diminué de 2,2 millions pour passer à 78,8 millions, les rescriptions de 10 à 146,7 millions, les effets de la caisse de prêts de 2,4 à 11,5 millions et les avances sur nantissement de 1,5 millions à 55,7 millions de francs.

La circulation des billets de banque accuse à nouveau une régression. Elle fait ressortir à 2082,1 millions de francs une diminution de 14,6 millions.

Les engagements à vue, en revanche, ayant augmenté de 10,5 millions, s'élèvent à 852 millions de francs.

Le 23 août 1940, les billets en circulation et les engagements à vue étaient couverts par l'or et les devises à raison de 86,15 %.

Chemin de fer Saignelégier-Gloveller

En 1939, l'exploitation du chemin de fer régional Saignelégier-Glovelier a laissé un excédent de dépenses de 4396 fr. (en 1938, un boni de 203 fr.). Le compte de profits et pertes accuse un déficit de 2391 fr., ce qui porte à 835,208 fr. le solde passif à reporter au compte de 1940.

Cadeau utile : Un abonnement au porteur des tramways, 100 cases, 5 francs.

MATURITÉS BACC. POLY. LANGUES MODERNES COMMERCE ADMINISTRATION
25 professeurs méthode éprouvée programmes individuels gain de temps
École LÉMANIA LAUSANNE
EXAMENS ANGLAIS BACCALAURÉATS FRANÇAIS

LA VIE NATIONALE

Le café ne sera pas rationné

BERNE, 26. — L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation communique :

On propage dans le public des faux bruits au sujet de notre approvisionnement en café. On craint que cet article ne soit rationné. Notre approvisionnement en café ne donne lieu à aucune inquiétude et le rationnement de cette denrée n'est pas envisagé.

L'accaparement du café, acte d'ailleurs punissable, compromet le ravitaillement de l'ensemble de la population. Il faut donc que chacun soit raisonnable et se borne à couvrir ses besoins normaux.

Et le savon non plus

BERNE, 26. — L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique ce qui suit au sujet de l'approvisionnement en savon :

De différentes contrées du pays, on nous apprend que le public fait des achats excessifs de savon, soit par esprit d'accaparement, soit par crainte de manquer de ce produit.

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail fait savoir que cela est illicite et n'est justifié par rien.

L'approvisionnement du pays en ce qui concerne les matières qui servent à la fabrication du savon et à leur utilisation rationnelle est assuré, à l'heure actuelle, de façon satisfaisante. En outre, des mesures sont prises pour que l'approvisionnement des marchands réguliers et de leur clientèle se fasse sans perturbations.

Chez les négociants en vin

BERNE, 26. — La Fédération suisse des négociants en vins a tenu son assemblée générale. Elle s'est occupée de la question de l'assainissement du commerce suisse des vins. Le projet prévoit l'obligation d'obtenir une autorisation de se livrer au commerce des vins, l'introduction d'un certificat de capacité, le contrôle obligatoire de la comptabilité et des caves, dans l'intérêt d'un meilleur écoulement des vins suisses, l'adaptation à la situation réelle des prescriptions de police sur les denrées alimentaires.

Des propositions seront faites à ce sujet au département fédéral de l'économie publique.

La collaboration des partis à Saint-Gall

SAINT-GALL, 26. — Le comité cantonal du parti radical-démocratique saint-gallois a décidé de proposer à tous les partis représentés au Grand Conseil la possibilité de collaborer étroitement sur le terrain cantonal.

Un cycliste happé par une auto et tué en Valais

SION, 26. — Un Italien âgé de 23 ans, M. Benoit Cretier, roulait à bicyclette sur la route cantonale, quand près de Riddes il fut happé par une automobile que conduisait M. Henri Deglon, courtier en vins à Sion. Le cycliste transporté à l'infirmerie de Martigny a succombé peu après.

On va transformer la fosse aux ours de Berne

On se propose, paraît-il, de transformer la fosse aux ours de Berne. Ainsi que nous l'apprend le *Berner Tagblatt*, pour procéder à cette transformation, il a malheureusement fallu diminuer l'effectif des ours. On procédera tout d'abord à la réfection d'un côté de la fosse; ce travail terminé, on commencera les travaux de l'autre côté. Il avait été question, au début, de transférer les oursons au parc zoologique du Dælhlhœlzli pendant la période des transformations, mais comme les travaux dureront vraisemblablement un an, et que pendant ce temps les oursons deviendront grands, il a fallu abandonner cette idée. On s'est donc décidé à se défaire d'une partie des habitants de la fosse, qui étaient treize. Quatre jeunes animaux ont été vendus à un marchand étranger. Il en sera de même du cinquième. Deux des animaux déjà âgés seront abattus cet automne et figureront sur la carte des spécialités de certains restaurants bernois. Il ne restera donc plus que trois couples d'ours. D'aucuns se sont demandé pourquoi l'on n'avait pas conservé plutôt les jeunes ours et abattu les adultes. A quoi il faut répondre que les couples que l'on conserve auront de nouveau des petits l'année prochaine déjà, tandis qu'il faut quatre années pour que les oursons devenus grands puissent avoir de la progéniture.

Neuchâtelois !

LE

MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHATEL 1941

paraîtra dans quelques jours

En vous le procurant, vous contribuerez à maintenir les liens qui nous unissent avec le passé neuchâtelois.

En vente dans les kiosques, librairies et dépôts.

Prix : 75 c.

La mort du champion vaudois Armand Cherpillod

A Lausanne, vient de mourir, dans sa 64me année, Armand Cherpillod, le lutteur universellement connu qui fut sept fois champion du monde, douze fois vainqueur dans des championnats internationaux, trente-huit fois champion dans des concours en Suisse, quatre fois champion d'Europe de jiu-jitsu, champion de France et d'Angleterre, champion du monde de jiu-jitsu après le combat qu'il soutint en 1926 à Lausanne, avec le Japonais Ishitaro.

La carrière du champion

Il était né le 25 novembre 1876 à la Vraconnaz, au-dessus de Sainte-Croix, dans une famille très modeste; il était l'aîné de neuf enfants. Il commença par garder les vaches sur les pâturages du Jura; entra en fabrique à Sainte-Croix à douze ans, en même temps qu'il commençait ses premiers exercices de gymnastique. Il fut envoyé avec plusieurs bergers au village suisse de l'Exposition universelle de Paris en 1900, où il sortit vainqueur d'un concours de lutte libre.

Il se produisit ensuite en Angleterre, en France, en Suisse, fit une rapide et brillante carrière, s'initia au jiu-jitsu qui était encore une lutte secrète et, en 1926, à Lausanne, il vainquit le champion japonais Ishitaro, obtint le titre de champion du monde de jiu-jitsu.

Dès lors, il s'occupa activement de sport, donna des leçons de culture physique aux sociétés sportives, à l'armée, fit des conférences sur le sport, sur la lutte antialcoolique, créa des écoles de culture physique.

C'était une belle personnalité, très honnête, ayant du sport une haute et noble conception, un homme intelligent que préoccupaient les problèmes d'ordre spirituel et qui était très respecté.

Une rivière vaudoise empoisonnée

LAUSANNE, 26 .— A la fin de la semaine dernière, un pêcheur de Renens a eu la surprise de constater que la Venoge avait été empoisonnée par du lisier. Il avertit les autorités et le garde-pêche de Saint-Sulpice, M. Masson, qui s'en vint sur les lieux. Ils ramassèrent environ 75 kilos de truites mortes, dont quelques-unes dépassaient le kilo.

La justice bâloise sévit contre la dépravation de la jeunesse

BERNE, 26. Le tribunal pénal de Bâle a jugé une bande de jeunes gens inculpés de vol et de délits contre les mœurs. Les débats ont duré cinq heures et demi. Le tribunal a adopté une nouvelle jurisprudence afin d'intervenir plus énergiquement contre la dépravation de la jeunesse. Le principal inculpé a été condamné à deux années de prison, un autre à deux années d'internement dans une maison de correction, un troisième inculpé seulement de vol à six mois de prison avec sursis. En outre, 17 adultes accusés d'atteinte aux mœurs ont été condamnés à des peines allant de deux semaines à quatre mois de prison sans sursis. Nombre d'inculpés ont été expulsés du canton.

LES SPORTS

BALLE AU PANIER

Championnat du Vignoble à Serrières

Finale : Amis-Gymnastes Neuchâtel bat Serrières par 8 buts à 3.

A 17 heures exactement, les équipes s'alignent dans la composition suivante :

Serrières : Cavadini, Devaud, Hüpscher, Môtier, Montandon et Haeberly.

Amis-Gyms : Christinat, Riva, Triponez, Nicaty, Veluzat et Tinturier.

Un nombreux public entoure le terrain quand les deux équipes engagent cette finale. Serrières attaque d'emblée, mais ses assaillants échouent sur les arrières Riva et Christinat, qui ont fait une très belle partie. A la quatrième minute, une descente des Amis-Gyms et la balle termine sa course au fond du panier de Serrières. Ci : 1 à 0. Quelques minutes après, une descente éclair des Amis-Gyms et Tinturier marque. Ci : 2 à 0. Serrières réagit, mais au contraire les Amis-Gyms marquent par Veluzat. Ci : 3 à 0. Le match redouble d'ardeur et sur un tir de loin Haeberly marque pour Serrières: 3 à 1. Les Amis-Gyms marquent à nouveau par Nicaty. A peine l'engagement a-t-il lieu qu'une descente Triponez-Veluzat aboutit à un splendide but. Ci: 5 à 1. Le match se poursuit, et deux minutes avant la mi-temps, Serrières marque un second but par Haeberly. Peu après, la mi-temps est sifflée sur le résultat de 5 à 2 pour les Amis-Gyms.

En seconde mi-temps, plusieurs mêlées ont lieu sous le panier des deux équipes. Les Amis-Gyms marquent encore trois fois durant cette mi-temps par Veluzat (2) et Nicaty, tandis que Serrières ne violait le panier des Amis-Gyms qu'une fois, par Montandon. Peu après ce but, la fin est sifflée. La coupe est remise aux Amis-Gyms de Neuchâtel, qui remportent ainsi le titre de champion du Vignoble 1940.

L'arbitrage de ce match était confié à M. L'Eplattenier. En outre, très bonne organisation de ce tournoi par Serrières. K. S.

Niveau du lac, 25 août, à 7 h.: 429.97
Niveau du lac, 26 août, à 7 h.: 429.99
Température de l'eau : 18°

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Le général Guisan visite le haras fédéral d'Avenches

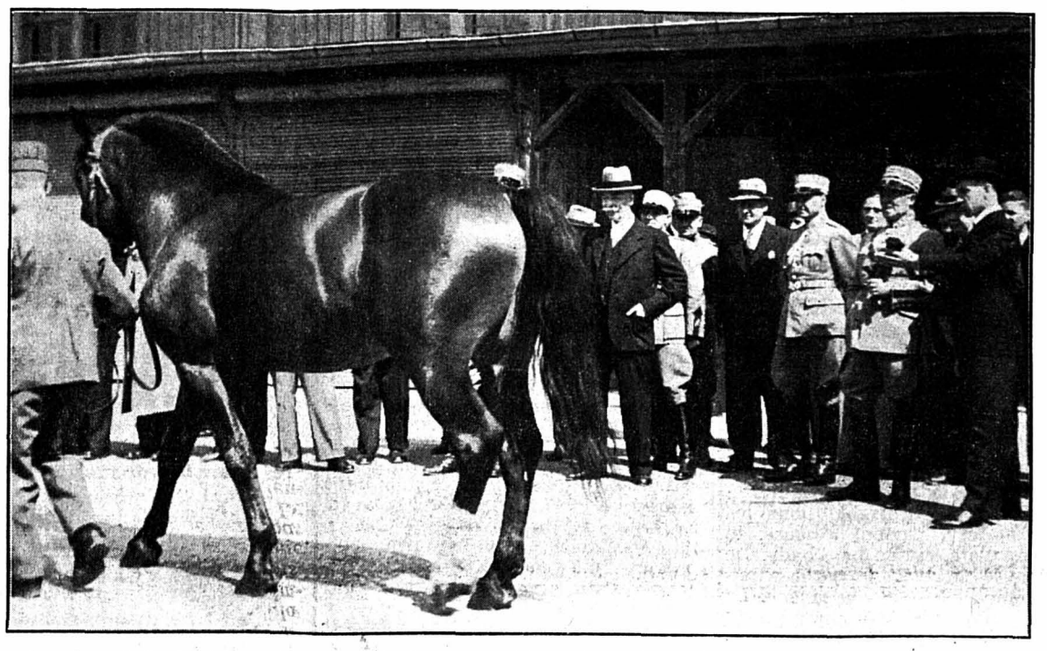

Dimanche, le général Guisan s'est rendu dans la vieille cité d'Avenches, dont il est bourgeois d'honneur, et a visité le musée et le haras fédéral. — Voici le général au haras fédéral, où M. Baumann, (tout à droite), directeur de l'établissement, lui montre un des étalons. On reconnaît à gauche le conseiller d'Etat vaudois Fazan, derrière lui le colonel Primault, à côté duquel se trouve M. Vodoz, conseiller d'Etat vaudois.

Les établissements publics dans le canton

Le Conseil d'Etat a autorisé quarante reprises d'établissements publics, huit changements de desservants de cercles, neuf adjonctions, transformations ou agrandissements de locaux, un changement d'enseigne.

Il a, d'autre part, refusé l'autorisation de reprise d'un établissement public. Un café a été fermé volontairement.

Le nombre des hôtels est en augmentation d'une unité, cependant cette augmentation n'existe pas en fait. Il s'agit d'un établissement tenu jusqu'en 1939 par une seule et même personne et qui ne figurait que pour un établissement public dans les statistiques tandis que maintenant ce sont deux hôtels distincts.

LA VILLE

Les travaux d'électrification de la ligne du Val-de-Travers commenceront-ils l'an prochain ?

Il faut le souhaiter pour diverses raisons qui intéressent grandement notre canton

Neuchâtel s'apprête à recevoir — demain 28 août — le conseil d'administration des C.F.F. qui tiendra une importante séance en notre ville sous la présidence de M. Ernest Béguin, conseiller aux Etats.

C'est à dessein que nous employons les mots « importante séance », car si les membres du dit conseil se proposent de visiter les nouvelles installations du service d'enclenchement de la gare de Neuchâtel, le principal objet de cette réunion est — croit-on — le vote du crédit destiné à l'électrification de la ligne du Val-de-Travers.

Ce serait, si la chose se confirme, la réalisation d'un projet que les Neuchâtelois appellent de tous leurs vœux et depuis longtemps.

Il convient cependant de souligner le fait que le vote du crédit ne signifie pas nécessairement que les travaux commençeraient aussitôt. Diverses questions restent en effet en suspens dont la plus importante est la prétention émise par les C.F.F. de recevoir une subvention du canton, ce qui ne laisse pas d'étonner étant donné que partout ailleurs les travaux d'électrification se sont toujours faits sans que les cantons y participent financièrement.

Il faut souhaiter que l'on arrive à s'entendre ! Il faut souhaiter, surtout, que l'électrification de la ligne du Val-de-Travers intervienne le plus tôt possible *car notre canton y est intéressé au plus haut chef. Non seulement le tunnel du Mont d'Or a sauté, rendant toute circulation sur la ligne Frasne-Vallorbe impossible pendant de longs mois, mais encore on a l'impression que la ligne Delémont-Delle ne sera pas rendue de sitôt à la circulation. La ligne Pontarlier-les Verrières-Neuchâtel demeure, de ce fait, la seule en activité et il faut lui donner très promptement le moyen d'acquérir l'importance qu'elle peut et doit avoir, — c'est-à-dire l'électrification.*

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette question dont on espère qu'elle trouvera, de la part des membres du conseil d'administration des C.F.F. la compréhension désirable.

Deux nouvelles alertes

La D.A.P. nous communique que l'alarme a de nouveau été donnée dans notre ville à deux reprises cette nuit. La première alerte a commencé à 23 h. 25 et s'est terminée à 24 h.; la seconde a duré de 1 h. 21 à 2 h. 29.

Le funiculaire Ecluse-Plan a 50 ans

Les circonstances actuelles n'ont pas permis que l'on fêtât, cette année, le 50me anniversaire de la mise en activité du funiculaire Ecluse-Plan. C'est en effet le 14 juin 1890 qu'eut lieu la première course d'essai de ce funiculaire aujourd'hui si utile.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Une jeune femme se noie au cours du naufrage d'une barque

(c) Dimanche, vers 20 heures et demie, une barque, occupée par un homme et une jeune fille, a chaviré devant Vigneules. Les occupants, le Biennois M. F. et une jeune bonne de 20 ans, venaient de louer l'embarcation au garage « Neptune ».

La jeune fille voulut allumer une cigarette. En se déplaçant, elle fit un brusque mouvement, ce qui fit chavirer la barque et précipita les deux occupants dans l'eau. Alors que M. F., qui savait nager, regagnait la rive après avoir vainement tenté de sauver sa compagne, cette dernière se noya. Son corps n'a pas encore été retrouvé malgré toutes les recherches entreprises. Dimanche soir déjà, la police s'est rendue sur les lieux afin de savoir comment s'était produit l'accident.

Pauvre petit !

(c) En passant, lundi après-midi, près d'un camion duquel on déchargeait des tuyaux de fourneau, un bébé de cinq mois qui se trouvait dans une poussette a reçu un de ces tuyaux, d'une longueur d'un mètre, sur la tête. Blessé gravement au front et au nez, l'enfant, après avoir reçu sur place les soins d'un médecin, a été transporté dans un état grave à l'hôpital au moyen d'une ambulance sanitaire.

Que de cigognes

(c) Une quarantaine de cigognes, qui se rendaient sans doute dans un pays plus chaud que le nôtre, se sont arrêtées à Worben près de Bienne, dimanche. Lundi matin, ces échassiers ont repris leur vol rapide en direction du sud-ouest.

ESTAVAYER

Des arrestations

(c) Un gendarme du poste de Saint-Aubin (Fribourg) a procédé vendredi à l'arrestation de deux individus circulant dans la région. Il s'agissait de deux internés français qui s'étaient évadés. Samedi, un autre gendarme, en tournée dans la région de Morens, aperçut trois individus circulant dans les champs et cherchant les chemins détournés. Il se lança à leur poursuite et avec son chien put les arrêter. Ce sont trois internés civils évadés de leur camp de concentration. Ils attendent dans le château d'Estavayer qu'il soit statué sur leur sort.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

« Ceux de 90 »

(c) Samedi, 57 personnes du district du Locle, nées en 1890, ont célébré en commun ce jubilé. La journée fut des mieux réussies. Les contemporains se rendirent en autobus à la Brévine d'abord où ils défilèrent en cortège conduits par deux accordéonistes.

La partie officielle du jubilé se déroula à l'hôtel Central à Couvet où, sous la présidence de M. Reynold Lebet, M. Gustave Richardet fit un historique de l'année 1890, année mouvementée s'il en fut, au cours de laquelle une épidémie d'influenza, venue d'Asie avait fondu sur l'Europe. Elle frappait riches et pauvres emportant le 19 janvier le duc d'Aoste, frère du roi d'Italie Humbert Ier. L'ex-roi d'Espagne Alphonse XIII échappa de justesse... On note le 27 février la première réunion d'initiative d'un tramway Neuchâtel-Saint-Blaise, etc.

Le souper eut lieu à la Chaux-du-Milieu. Les contemporains rentrèrent tard dans la nuit. La plus franche camaraderie ne cessa de régner durant la journée jubilaire.

VIGNOBLE

PESEUX

Cours d'instruction pour la D. A. P.

(c) Jeudi, vendredi et samedi, une trentaine de nouvelles recrues, incorporées il y a quelques semaines dans le corps de D.A.P., ont suivi un cours d'instruction sous le commandement du capitaine Ed. Vuillemin, assisté de son adjudant, le plt Dubey.

L'effectif de cette troupe se trouve ainsi porté à soixante hommes. La dernière demi-journée a été consacrée à un exercice général auquel les cent soixante-cinq gardes d'immeubles de Peseux ont été convoqués. Chacun a ainsi pu se rendre compte de l'efficacité de certaines matières, lors de l'extinction d'un foyer qui avait été volontairement allumé dans le préau de la maison de commune.

VIEILLES CHOSES NEUCHATELOISES

Le Landeron et Cressier à Genève

Un de nos lecteurs nous adresse ce curieux document qui date de 1589 et qui relate la conduite des hommes du Landeron et de Cressier à Genève :

1589, 12 juillet.

Au Conseil du Landeron,

La présente soit donnée au maître bourgeois et conseil de la ville du Landeron pour vous premièrement advertir que nous sommes tous ceux du Landeron et de Cressier et de Lignières en bonne santé, loué soit Dieu le Créateur, lequel je prie qu'ainsi soit de vous tous et nous veuille maintenir plus oultre ; pour vous advertir de quelques bonnes nouvelles nous n'en avons pas beaucoup sinon que nous sommes esbahis de ce qu'on nous laisse tout par es quartiers auprès de Genève, vehu que l'ennemi qui est quasi tout auprès de nous ne cesse de bruhler et gaster le pays oultre le Rône et mesme mercredi passé de ce mois vinrent assaillir la garnison de Genève au pont Darve avecques ung nombre darquebuziers et cavaliers lesquels j'ay vehu moi-maime contre lesquels les Genevois sortirent ; environ une vingtaine tant de mors que de blessés sont restés sur la place.

Au reste, Messeigneurs, pour ce que nous avons grande chereté de vivres, la livre de pain quatre gross, la livre de chair de mouton pour cin, gross, le quarteront de vin qui peut estre la mesure decatt (décis) pour vingt et deux gross ; au reste pour ce que vous savez bien que nous avons déjà esté par decatt envyron ung mois et que nos soldats n'ont plus d'argent mais me sont toujours aux oreilles, vehu qu'ils voient tous les jours les aultres de la conté qui recoivent de l'argent, nous vous prions très humblement de nous envoier si tôt qu'il sera possible par ung de ceux du Landeron, et, si Dieu plaît, vous entendrez sy bon compte que suyvant la charge que j'ay vous en recevrez bon contentement.

Aydant Dieu vous maintenir en longue et heureuse vie.

Escrit en haste à Vernier auprès de Genève le 12 de juillet suivant l'ancien callendrier 1589.

Votre obéissant serviteur à vous faire plaisir

Signé : Jehan Brochafon.

Vous priant de faire nos humbles recommandations à Monsieur le curé du Landeron et de Cressier.

* * *

En 1589, Genève, assailli par le duc de Savoie, appelle au secours Berne et Fribourg ; à ces derniers se joignent des contingents de la Neuveville, de la Montagne de Diesse et des localités situées dans la lettre ci-dessus ; les hostilités durèrent encore deux ans, puis ces troupes rentrèrent dans leurs foyers.

COLOMBIER

Deux jeunes rats de plage arrêtés

Dimanche après-midi, à la suite de plusieurs vols commis à la plage de Colombier, l'appointé de gendarmerie exerçait une surveillance très serrée. Il put prendre en flagrant délit de vol deux jeunes gens de la Chaux-de-Fonds qui ont été arrêtés et immédiatement conduits en prison où ils méditent aujourd'hui sur les conséquences de leurs gestes.

L'assemblée de la Société neuchâteloise d'utilité publique à Malvilliers

(c) Samedi après-midi se sont tenues les assemblées générales annuelles de la Société neuchâteloise d'utilité publique et de la Maison d'éducation de Malvilliers. Une trentaine de personnes, venues de toutes les parties du canton, avaient tenu à y assister.

* * *

Les quatorze membres du comité de la Société neuchâteloise d'utilité publique ainsi que les vérificateurs des comptes ont été réélus. M. Ed. Wasserfallen, président, fut remercié cordialement par le pasteur Vivien.

La S.N.U.P. s'occupe présentement de mettre sur pied un service médico-pédagogique et social qui serait mis à la disposition des parents et des éducateurs. Un tel service existe déjà dans les autres cantons romands et son utilité, voire sa nécessité, ne sont plus à démontrer. Le département de l'instruction publique prêtera son concours à cette œuvre préventive et curative.

En 1939, plus de 1,600,000 billets de la Loterie romande ont été vendus dans le canton. Quatre cent vingt-un mille francs en chiffres ronds ont pu être utilisés pour des enfants, pour des maisons de santé, pour des aides sociales. Notons que les frais généraux se sont élevés à moins de 2000 fr. seulement.

M. W. Guye, après avoir présenté les comptes de la S.N.U.P., qui bouclent par un déficit de 207 fr. 67, se retire de ses fonctions de caissier pour raison de santé.

Le Dr Chable, médecin cantonal, parla ensuite à l'assemblée de l'initiative Reval. Il fit d'abord l'historique des diverses révisions des régimes des alcools en Suisse. Le dernier régime datant de 1930, a fait ses preuves. L'initiative Reval, lancée il y a trois ans, diminuerait, dans une certaine mesure, les avantages de la législation actuelle, ce qui serait un danger pour la santé publique.

Maison d'éducation

Après la réélection du comité de surveillance, M. Ed. Wasserfallen, dans son rapport présidentiel, rappelle la mémoire de Mme Calame, épouse du directeur, décédée à la fleur de l'âge.

La mobilisation du directeur ainsi que l'occupation de locaux ont rendu la tâche difficile. La rénovation des immeubles est terminée, pensionnaires et personnel peuvent vivre dans des conditions normales. Cette rénovation a été financée en grande partie par des dons, et un sentiment de gratitude s'en va à ceux qui offrirent leurs deniers.

Un excellent témoignage est rendu par M. Calame, directeur, aux troupes qui, successivement, occupèrent la maison. L'état de santé des enfants fut bon durant l'année. Une moyenne de vingt-neuf enfants passa 10,313 journées. Trois grands quittèrent ce refuge après six ans de séjour et leur adaptation à la vie se fait sans trop d'accrocs. Un sentiment de reconnaissance s'adresse à M. H. Guye, remplaçant du directeur pendant le service actif, à Mlle Béguin, institutrice, aux docteurs Cornu, Kenel et Bersot, ainsi qu'à la clinique dentaire de la Chaux-de-Fonds. Il est souhaité qu'un service de patronage pour les enfants rendus à la vie civile puisse se constituer.

Les recettes courantes de la maison sont en diminution, tandis que les dépenses continuent une marche ascendante. Un déficit de plus de six mille francs autorise à solliciter, à nouveau, la compréhension et l'aide de la population.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

20. Michel-Maurice, à Georges-Bernard Reymond et à Germaine-Marguerite née Niklaus, à Neuchâtel.

20. Monique-Simone, à Jacques-Albert Haag et à Marie-Régine née Cortellezzi, à Thoune.

20. Pierre, à Erwin-Max Scheidegger et à Rosalie-Pauline née Küng, à Neuchâtel.

20. Gilbert-Fernand, à Fernand Gindraux et à Simone-Marie-Madeleine née Dällenbach, à Thoune.

21. Rémy-Roger, à Charles-L'Eplattenier et à Jeannine-Hélène née Sunier, aux Geneveys-sur-Coffrane.

24. Françoise-Odette, à William-Otto Rime et à Susanne-Marie née Rutschmann, à Neuchâtel.

23. Georges-César-Camille, à André-Georges-César Boss et à Blanche-Marie née Zuembiehl, à Neuchâtel.

24. Alix-May, à Léon-Paul Couchoud et à Marie-Louise née Kramer, à Neuchâtel.

24. Daniel-Jean-Henri, à Jean-Henri Groux et à Fernande née Steiner, à Neuchâtel.

22. Patrice-Jean-Daniel, à Guillaume-Lucien Clerc et à Sylvia née Jeanrenaud, aux Hauts-Geneveys.

22. Gino, à Antoine Gloria et à Nelly-Edith née Cretenet, à Neuchâtel.

24. Francis-Michel, à Pierre Schenk et à Mathilde-Irma née Jeanneret, à Neuchâtel.

24. Sylvia-Béatrice, à Henri-Louis Landry et à Hanna née Räber, à Neuchâtel.

24. Freddy-Henri, à Claude-Marcel Schild et à Marie-Louise née Streit, à Cortaillod.

24. Michelle-Simone, à Jean-Hermann et à Lise-Bertha née Lambelet, à Couvet.

24. Armin-Georges, à Otto-Frédéric Weissbrodt et à Violette-Angèle née Monnin, à Cressier.

25. Eric-Philippe, à Denis-Walter Glauser et à Gabrielle-Daisy née Cachelin, à Neuchâtel.

PROMESSES DE MARIAGE

19. Pierrot Barbezat et Maria-Flavia Maconi, tous deux à Neuchâtel.

24. Hans Zimmermann, à Neuchâtel et Hedwig Heiniger, à Melchnau.

24. Marcel-Edmond Facchinetti et Hélène Mina, tous deux à Neuchâtel.

21. Eugen-Wilhelm Plüss, à Zurich, et Daisy-Alice Grandjean-Perrenoud-Comtesse, à Neuchâtel.

21. Paul-Ulysse Widmann, à Peseux et Berthe-Hélène Vuitel, à Neuchâtel.

21. Emil-Albert Honsberger et Adrienne-Marguerite Schwander, tous deux à Bienne.

MARIAGE CÉLÉBRÉ

24. Marcel-Emile Roth, à Berne, et Germaine-Suzanne Moser, à Neuchâtel.

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.